



YOUTH FOR CHANGE



La recherche-action participative menée par les jeunes pour
étudier les défis multidimensionnels auxquels sont
confrontés les jeunes

Boîte à outils

INDICE

01 INTRODUCTION

02 QU'EST-CE QUE LE PROJET YPARC ?

03 DROITS HUMAINS ET DROITS DES JEUNES

04 MISE EN ŒUVRE DE YPAR EN TANT QU'ORGANISATION DE JEUNESSE

05 MÉTHODOLOGIE

06 PLAIDOYER

07 ÉVALUATION ET PROCHAINES ÉTAPES

Introduction



Qu'est-ce que le projet YPARC ?

Le projet YPARC (Youth-led Participatory Action Research for Change), mené par des jeunes, est un projet Erasmus+ qui vise à donner aux jeunes de 6 pays européens les moyens de devenir des acteurs du changement et de défendre leurs droits dans leurs communautés locales et au-delà.

En menant une recherche-action participative dirigée par des jeunes (YPARC), les jeunes étudieront les défis qui affectent leur vie quotidienne, analyseront leurs réalités vécues, échangeront des expériences et co-crèleront des recommandations politiques qui feront progresser leurs perspectives.

Le projet YPARC remet en question les hiérarchies de pouvoir traditionnelles qui considèrent les adultes comme les

seuls détenteurs de connaissances d'expertise, tandis que les enfants et les jeunes sont souvent relégués en marge des processus décisionnels et considérés comme de simples bénéficiaires. À travers ce projet, nous visons à rétablir des relations équitables entre les jeunes, les adultes, les éducateurs et les décideurs, afin de parvenir à des niveaux plus élevés de co-création.

YPARC considère les jeunes comme des experts de leurs réalités vécues, capables de comprendre et d'analyser la complexité et de réinventer un changement concret et durable.

LE PROJET YPARC SE COMPOSE DE 4 PHASES CLÉS



Formation sur la manière de mener des activités de recherche participative des jeunes et de plaider la cause

Ils rejoignent 24 jeunes chercheurs issus de 6 pays.



SOMMET DE LA JEUNESSE

Un lieu où des jeunes issus des 6 pays se réuniront, échangeront sur leurs parcours et présenteront leurs recommandations aux décideurs politiques de l'UE en matière de jeunesse dans leurs domaines de recherche.

Phase de recherche

étudier 6 questions de recherche dans le contexte local.



Création de plans d'action et de recommandations politiques

Un lieu où les jeunes développeront leurs résultats de recherche et les lacunes politiques existantes, en concevant des réponses et des actions possibles à entreprendre.



Rencontrez les partenaires de YPARC

QUEST



QUEST (Quality Education for Sustainable Social Transformation) est un réseau éducatif basé à Bruxelles (comptant plus de 100 membres en Europe et au-delà) qui a pour objectif de promouvoir l'accès à une éducation plus démocratique, inclusive et durable en Europe par le biais de la recherche-action, du plaidoyer politique et de la mise en réseau. En tant que réseau européen, QUEST possède une solide expertise en matière de promotion de pratiques plus participatives dans l'éducation, encourageant l'inclusion des jeunes dans les processus décisionnels qui les concernent et soutenant leur autonomie. QUEST défend l'équité en éducation, en insistant particulièrement sur l'importance de promouvoir des approches intersectionnelles de l'inclusion et de valoriser les perspectives des communautés historiquement discriminées et marginalisées. QUEST soutiendra les jeunes femmes vivant en Belgique.

Association FOR YOU

L'association FOR YOU, basée en Bulgarie, œuvre pour le bien-être, l'autonomie et la participation des jeunes. Elle travaille activement avec eux aux niveaux local et international en les aidant à réaliser leurs objectifs, à devenir autonomes, à poursuivre leurs études et à trouver leur voie professionnelle. Forte de 16 ans d'expérience dans les échanges et la mobilité des jeunes à travers des programmes européens et des partenariats de coopération, FOR YOU accorde une attention particulière aux besoins des personnes en situation de handicap physique et/ou intellectuel, en plaidant pour des espaces sécurisés où les jeunes peuvent développer leur confiance en soi, gagner en autonomie et devenir plus proactifs. L'association FOR YOU soutiendra les jeunes, notamment ceux qui ont un handicap physique ou intellectuel, vivant en Bulgarie.



Rencontrez les partenaires de YPARC

Inovatyivi KARTA (INKA)



Cette organisation de jeunesse basée en Lituanie s'efforce d'inciter les jeunes à améliorer leurs choix de vie. Plutôt que de prôner un mode de vie passif, elle leur donne les moyens de choisir des activités quotidiennes qui les motivent à atteindre leur plein potentiel physique, intellectuel et social.

Leur travail s'appuie sur l'éducation non formelle, le coaching cognitivo-comportemental, les arts, l'éducation en plein air, l'inclusion et l'égalité, ainsi que l'apprentissage par l'expérience. INKA vise à impliquer les jeunes et les adultes tout en leur offrant un espace propice à leur épanouissement. INKA travaille également en étroite collaboration avec des municipalités, des ambassades et des ONG internationales hors de l'Union européenne. INKA soutiendra les jeunes à risque d'exclusion sociale, en particulier ceux issus de milieux socio-économiques défavorisés et vivant en Lituanie.

VILNOSVITA (VIL)

VIL est une organisation non gouvernementale ukrainienne qui œuvre à promouvoir une culture d'entraide et d'engagement civique, éléments essentiels à la démocratisation de la société. Avant la guerre russo-ukrainienne, VIL était une école démocratique, un lieu où les enfants et les jeunes étaient reconnus comme autonomes dans leur apprentissage et impliqués à différents niveaux de la prise de décision. En 2022, ses initiatives éducatives ont donné naissance à une organisation officielle qui met désormais en œuvre des dizaines de projets visant à renforcer l'autonomie et l'engagement civique des Ukrainiens. Parmi ces initiatives figurent un partenariat avec l'Université d'Arizona pour offrir des cours d'anglais gratuits, des programmes de développement du leadership des jeunes en collaboration avec l'UNICEF, et des programmes de développement personnel menés conjointement avec nos collègues indiens du Mouvement Oasis.

Malgré la guerre, Vilnso vita continue d'organiser de grands festivals autogérés, été comme hiver, créant des espaces d'apprentissage, de rencontres et de renforcement du sentiment d'appartenance à une communauté. L'association œuvre également à la réinsertion et au soutien des vétérans et de leurs familles. L'école, transformée en centre d'accueil, offre un lieu de refuge et de soutien aux personnes de tous âges. VIL représentera les jeunes vivant dans les zones de conflit et victimes de violences systémiques en Ukraine.



Rencontrez les partenaires de YPARC



ARCIGAY (AG)

Arcigay est la principale organisation italienne à but non lucratif LGBTQIA+ et la plus grande et la plus ancienne association LGBTQIA+ d'Italie.

Fondée en 1985, Arcigay est une fédération nationale qui regroupe actuellement 75 sections locales à travers l'Italie. Au niveau national, son action se concentre principalement sur le plaidoyer politique et institutionnel ainsi que sur la sensibilisation du public. Elle joue également un rôle essentiel en soutenant ses sections locales dans la mise en œuvre de projets locaux axés sur le plaidoyer, l'éducation et la formation, ainsi que dans la fourniture de services communautaires.

Arcigay promeut et protège l'égalité des droits, défend les principes et les relations de solidarité, et lutte contre toutes les formes de violence, de discrimination et de violation des droits humains et civils des personnes LGBTQIA+. L'association milite pour un changement politique, législatif, culturel et social par le biais d'actions de lobbying, de plaidoyer, de campagnes de sensibilisation et d'information, de contributions aux politiques publiques sectorielles, d'initiatives, de programmes et de projets, de sa présence dans le débat public et de sa capacité à rassembler et à mobiliser. ARCI soutiendra les jeunes de la communauté LGBTQIA+ en Italie.

LOVE & CARE FOR PEOPLE (LCP)

Love and Care for People (LCP) est une association caritative irlandaise dirigée par des jeunes (CHY : 20204558), en pleine conformité avec la réglementation irlandaise relative aux associations caritatives et la loi « Children First » (2015). Fondée en 2013, LCP promeut l'intégration et l'inclusion sociale, notamment des minorités ethniques (demandeurs d'asile, réfugiés et migrants) dans les communautés rurales défavorisées d'Irlande, grâce à des programmes éducatifs et à l'engagement communautaire. S'appuyant sur les politiques d'intégration européenne, de jeunesse et de lutte contre le racisme, LCP est membre du Réseau irlandais contre le racisme et du Conseil national de la jeunesse d'Irlande. LCP souligne l'importance de créer des environnements sûrs et bienveillants pour les jeunes, en particulier ceux qui subissent l'exclusion sociale et la discrimination. LCP entend représenter les expériences des jeunes issus de communautés racisées en Irlande.



Comment utiliser cette boîte à outils ?

Les jeunes ont le droit d'être entendus, de participer aux décisions qui les concernent et de façonner leurs communautés. Une participation jeunesse significative nécessite des espaces sûrs et inclusifs, des outils pratiques, la confiance et des occasions d'explorer les enjeux qui leur tiennent à cœur.

Ce guide est le fruit d'une formation de quatre jours réunissant animateurs jeunesse et jeunes, pour apprendre et mettre en pratique les méthodologies de la recherche-action participative menée par les jeunes (YPAR). Vous y trouverez des informations claires et des outils pour vous familiariser avec les droits des jeunes et la YPAR, ainsi que des instructions étape par étape, des conseils et des témoignages de jeunes ayant déjà suivi la formation.

Que vous souteniez un groupe de jeunes ou que vous lanciez votre propre projet de recherche mené par des jeunes, cette boîte à outils vous aidera à passer des questions à l'action.

Ce programme se veut accessible, encourageant et pratique. Pas besoin d'être un expert en recherche ou en plaidoyer pour vous lancer. Ce qui compte, c'est la curiosité, l'engagement et la conviction que la voix des jeunes est essentielle pour construire des sociétés plus justes, plus inclusives et plus démocratiques.



Pour les animateurs jeunesse

Ce guide a pour but de vous aider à créer des espaces significatifs, sûrs et valorisants où les jeunes peuvent explorer les questions qui les concernent. Nous savons qu'en tant qu'animateur jeunesse, éducateur, facilitateur ou organisateur communautaire, vous jouez un rôle important pour concrétiser la participation des jeunes. Vous pouvez aider les jeunes à se sentir en confiance, respectés et soutenus. Vous pouvez créer les conditions qui leur permettront de poser des questions, de partager leurs expériences, d'analyser les problèmes et d'imaginer des solutions.

Nous vous invitons à réfléchir à votre rôle et à votre position : dans le cadre de YPAR, vous ne dirigez pas le processus pour les jeunes, mais vous les accompagnez. Votre rôle consiste à soutenir, guider et protéger le processus, tout en veillant à ce que les jeunes s'approprient véritablement les questions, les décisions et les résultats. Grâce à cette boîte à outils, vous trouverez des outils pratiques pour accompagner les jeunes tout au long d'un processus de recherche-action participative des jeunes, depuis l'identification d'un sujet jusqu'à la formulation des questions de recherche, en passant par le choix de méthodes de recherche appropriées, la collecte et l'analyse d'informations, et la planification d'actions de plaidoyer.

Cette boîte à outils peut vous aider :



- sensibiliser les jeunes à leurs droits et à leur participation.
- faciliter les discussions sur l'inclusion, l'égalité et la justice sociale
- soutenir les jeunes dans le développement de leurs compétences en recherche
- guider la collecte et l'analyse de données menées par les jeunes
- transformer les résultats de la recherche en campagnes de plaidoyer ou en actions communautaires
- encourager les jeunes à s'adresser avec assurance aux décideurs

Cette boîte à outils vous aidera à transformer la participation en action : co-créer des connaissances, lutter contre les inégalités et passer à l'action.

Pour les jeunes

Cher jeune,
cette boîte à outils (et ce projet en général) est faite pour toi ! Peut-être as-tu remarqué une injustice dans ton école, ton quartier, ta communauté ou ton pays. Peut-être as-tu l'impression que les jeunes ne sont presque jamais pris au sérieux. Peut-être souhaites-tu apprendre à poser les bonnes questions, à recueillir des informations, à t'exprimer et à faire entendre ta voix.
Nous espérons que cette boîte à outils t'aidera à y parvenir.

YPAR peut te donner les moyens de devenir un jeune chercheur et un acteur du changement. Il peut t'aider à examiner des problèmes concrets, à comprendre pourquoi ils se produisent, et à écouter les voix d'autres jeunes, à recueillir des informations et à utiliser ce que tu découvres pour faire avancer le changement.

Dans cette boîte à outils, vous trouverez des instructions étape par étape sur la façon de :

- Comprenez vos droits des jeunes
- Choisissez un sujet qui vous tient à cœur.
- formuler des questions de recherche solides
- utiliser des méthodes de recherche adaptées aux jeunes
- recueillir des témoignages, des opinions et des données
- analysez ce que vous trouvez
- Transformez vos recherches en plaidoyer
- Planifiez des actions susceptibles d'influencer votre communauté ou vos décideurs.

Pas besoin d'avoir de l'expérience en recherche pour utiliser cette boîte à outils. Il vous suffit d'avoir des idées, des questions et l'envie de vous impliquer. Vos expériences comptent. Votre voix compte. Vos connaissances peuvent contribuer à faire bouger les choses.

Cette boîte à outils est une invitation à partir de ce que vous voyez, ressentez et savez et à le transformer en action.

Il s'agit d'un guide pour vous aider à passer de « c'est un problème » à « nous pouvons y remédier ».

Qu'est-ce que le YPAR ?

La recherche-action participative menée par les jeunes (RAPJ) est une approche de recherche collaborative, transformatrice et émancipatrice* où les jeunes explorent les enjeux qui les touchent et participent activement à la création de changements. Elle reconnaît leur expertise quant à leurs propres expériences et les accompagne pour devenir des chercheurs, des défenseurs et des acteurs du changement au sein de leurs communautés.

*Le terme « approche » signifie qu'il ne s'agit pas d'un ensemble défini et rigide de méthodes de recherche.

Grâce à la YPAR, les jeunes identifient les défis qu'ils souhaitent étudier, formulent des questions de recherche, collectent et analysent des informations, puis utilisent leurs conclusions pour proposer des solutions. Cette approche est particulièrement pertinente lorsqu'on travaille avec des jeunes confrontés à de multiples formes de marginalisation, de discrimination et/ou d'exclusion, car elle leur offre un espace où leurs connaissances, leurs besoins et leurs points de vue peuvent façonner le processus de recherche et ses résultats.



Le saviez-vous ?

Les approches de recherche-action participative (RAP) se sont développées lors des luttes pour les droits civiques et pour l'indépendance rurale et urbaine aux États-Unis et au Canada, puis sont devenues un élément central des mouvements anticolonialistes en Amérique latine, en Afrique, en Australie et en Asie du Sud, remettant en cause les dominations territoriales et économiques ainsi que l'autorité occidental-centrique du savoir.

La PAR se concentre sur les inégalités de pouvoir et de domination dans la recherche et crée des espaces permettant aux personnes touchées par les inégalités structurelles de se placer au centre, de soulever les problèmes, d'exprimer leur vérité et de militer pour le changement. Ces éléments peuvent être des bulles en marge...

PACK DE DÉMARRAGE YPAR

Principes fondamentaux de ce à quoi devrait ressembler le YPAR

ÉMANCIPATION

Elle remet en question les hiérarchies de pouvoir traditionnelles dans la recherche et aborde la question des oppressions systémiques, en offrant des outils pour nommer les obstacles, comprendre leurs interconnexions, les démanteler et promouvoir un changement collectif positif.

INQUISITIF

Les jeunes chercheurs sont encouragés à poser des questions sur des sujets complexes et à remettre en question les représentations et les récits, favorisant ainsi une conscience critique des réalités qui les entourent et créant une compréhension partagée de la complexité.

LES JEUNES COMME EXPERTS

Les jeunes sont considérés comme des experts dans leurs domaines et sur les sujets qui les concernent. Ils sont reconnus comme capables de produire des connaissances pertinentes, de planifier et d'agir pour des changements qui les touchent.

EXPÉRIENCES VÉCUES

Les expériences vécues par les personnes touchées par le problème constituent une source essentielle pour générer des connaissances sur ce problème.

COLLABORATIF

Une véritable collaboration et une coopération entre tous les participants (jeunes et adultes) sont essentielles. Il s'agit de combiner différentes compétences et expériences pour repenser les solutions et s'engager pleinement. Nous passons d'une participation symbolique et superficielle des jeunes à une co-crédation et une co-responsabilisation.

TRANSFORMATEUR

La recherche ne se limite pas à la production de connaissances, mais vise à entreprendre des actions et à recommander des changements dans les domaines liés aux défis étudiés. L'objectif ultime de la recherche-action participative des jeunes (RAPJ) est de susciter un changement significatif.

DES DROITS DE L'HOMME AUX DROITS DES JEUNES

DÉFINITION:

Les droits de l'homme constituent un ensemble de libertés et de protections auxquelles chaque être humain a droit, du simple fait d'être humain. Ils appartiennent à tout le monde, partout dans le monde ; vous n'avez pas besoin de les mériter, ce ne sont pas des récompenses pour bonne conduite. Et vous ne les perdez jamais : ils ne dépendent ni de votre âge, ni de votre identité, ni de vos origines, ni de vos revenus, ni de vos croyances.

Les droits de l'homme sont en quelque sorte les règles fondamentales qui permettent de vivre librement et en sécurité. Ils existent pour protéger ce que nous partageons tous : la dignité. Droit de l'homme → l'idée que chaque vie a de la valeur et que chaque personne mérite le respect.

LES DROITS DE L'HOMME SONT :

UNIVERSEL

Ils appartiennent à tous, partout.

INALIÉNABLE

On ne peut ni les leur enlever, ni y renoncer.

INTERDÉPENDANT ET INDIVISIBLE

Chaque droit dépend des autres pour être pleinement réalisé.

LIBERTÉS ET DROITS



Que signifie considérer les droits de l'homme comme des libertés et des droits acquis ?

Libertés : elles vous offrent un espace pour penser, parler, choisir et participer à la vie sociale, sans contrainte ni contrôle. Les libertés exigent que les autorités se retirent et n'interviennent pas. Par exemple :

- **Liberté d'expression** → Vous ne devez pas être censuré
- **Liberté de pensée, de conscience et de religion** → Vous ne devez pas vous voir imposer des pensées et des croyances.
- **Liberté d'association** → On ne peut vous interdire de vous réunir pour une cause.
- **Droit à la vie privée** → Vous ne pouvez pas être espionné ni faire l'objet d'une intrusion dans votre vie privée.



ATTENTION → La liberté ne signifie pas « tout est permis ». Certaines libertés peuvent être limitées afin de protéger les droits d'autrui, la sécurité ou l'ordre public. Toute restriction doit être fondée sur une base légale, poursuivre un objectif légitime et être véritablement nécessaire.

Droits acquis : concerne ce à quoi les personnes devraient pouvoir accéder, ce qu'elles devraient pouvoir recevoir ou dont elles devraient pouvoir bénéficier. Ces droits exigent souvent que les pouvoirs publics prennent des mesures

- **Droit à l'éducation** → Les autorités doivent fournir des écoles
- **Droit à un travail décent et sûr** → Réglementer les lieux de travail
- **Droit à l'alimentation et à un niveau de vie suffisant** → Créer des systèmes de protection sociale

La liberté ouvre la porte. Les droits sociaux contribuent à garantir que chacun puisse y accéder.

DEVOIRS DES GOUVERNEMENTS :

PROTÉGER : Empêcher les autres personnes, entreprises ou organisations d'en abuser

MISE EN ŒUVRE : Prendre des mesures concrètes pour rendre les droits accessibles dans la vie réelle

DROITS DES JEUNES

Qu'est-ce que la jeunesse ?

La jeunesse est une période de transition entre l'enfance et l'âge adulte, marquée par des défis et des étapes de développement spécifiques. Il n'existe pas de définition universelle de la jeunesse fondée sur l'âge ; la diversité des définitions et des approches, liées aux politiques nationales, reflète le caractère unique de cette période.

Un jeune est confronté à de nombreux défis uniques : développement personnel et maturation, découverte de son rôle dans la société et prise de décisions concernant sa vie. La jeunesse est souvent associée à l'adaptation au changement, à la découverte, à l'aventure et à la confrontation avec la réalité.

La Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant définit comme enfant toute personne âgée de moins de 18 ans.

Ce guide s'adresse aux personnes de plus de 18 ans, bien qu'il puisse également être pertinent pour les adolescents plus jeunes.

Quels sont les droits des jeunes ?

L'universalité des Droits de l'homme s'applique également aux jeunes. Toutefois, ce guide se concentre sur les droits particulièrement pertinents lors de la transition de l'enfance à l'âge adulte. Toutes les définitions sont tirées du Guide de plaidoyer pour les droits des jeunes, élaboré par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, la Fondation Education Above All et Silatech. Pour des informations plus détaillées sur les droits des jeunes, nous vous invitons à consulter le Guide de plaidoyer pour les droits des jeunes.



DROITS DES JEUNES

1. Droit à l'éducation

2. Droit à un travail décent

Droit de participer aux affaires publiques

4. Le droit à la liberté de pensée, de conscience ou de religion

Le droit à la liberté d'opinion ou d'expression

Droits à la liberté de réunion pacifique et d'association

Le droit à la sécurité sociale

8. Le droit à la santé

9. Le droit à un logement convenable

10. Le droit à un environnement propre, sain et durable

Droits humains dans l'espace numérique et droit à la vie privée

1. Le droit à l'éducation



L'éducation est à la fois un droit fondamental et un « droit d'émancipation », une étape essentielle vers la réalisation d'autres Droits de l'homme. Elle constitue le principal moyen de sortir les personnes économiquement et socialement marginalisées de la pauvreté et de leur donner les moyens de participer pleinement à la vie de leur communauté.

L'éducation contribue ainsi à réduire les inégalités et à garantir un développement durable. Le droit à l'éducation comprend :

L'enseignement gratuit, au moins aux niveaux élémentaire et fondamental.
enseignement primaire obligatoire
Introduction progressive de l'enseignement secondaire gratuit
L'égalité d'accès à l'enseignement supérieur, avec l'introduction progressive de la gratuité de l'enseignement
Éducation aux droits de l'homme
Le droit des parents de choisir le type d'éducation à donner à leurs enfants
L'accès à l'éducation et à l'orientation professionnelle pour les jeunes femmes, les jeunes handicapés et les jeunes réfugiés

L'éducation vise au plein épanouissement de la personnalité Droit de l'homme et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Elle doit permettre à chacun de participer pleinement à la vie en société, et promouvoir la compréhension, la tolérance et l'amitié entre les nations et les groupes raciaux ou religieux.

2. Le droit à un travail décent



La réalisation du droit au travail décent favorise l'autonomie et l'indépendance des jeunes, ce qui peut ouvrir la voie à la réalisation d'autres droits fondamentaux. Le travail n'est pas uniquement un moyen de générer des revenus. Le droit au travail décent implique des conditions de travail justes et favorables, et un travail plein et productif doit être encouragé dans le respect des libertés politiques et économiques fondamentales de chaque individu.

Le droit à un travail décent est étroitement lié à la réalisation du droit à un niveau de vie adéquat et constitue une partie indissociable et inhérente de la dignité Droit de l'homme.

Le droit à un travail décent comprend :

Interdiction du travail forcé ; droit de choisir ou d'accepter librement un travail

- des conditions de travail sûres et saines
- Âge minimum ou âges minimums pour l'admission à l'emploi
- Égalité des chances et de traitement ; non-discrimination dans l'accès à l'emploi et son maintien
- Une rémunération équitable permettant d'atteindre un niveau de vie décent
- À travail égal, salaire égal
- Horaires de travail raisonnables et congés payés
- Créer des syndicats et adhérer au syndicat de son choix

- L'accès à un premier emploi constitue une opportunité d'autonomie économique et, dans de nombreux cas, un moyen d'échapper à la pauvreté. Les États ont l'obligation d'adopter des mesures politiques, législatives et budgétaires visant à atteindre le plein emploi dans la limite de leurs ressources disponibles. Face au chômage massif des jeunes, et notamment des jeunes femmes, le droit au travail exige que les États créent des conditions macroéconomiques favorables à son exercice et adoptent des politiques spécifiques de promotion de l'emploi destinées aux jeunes, en particulier aux jeunes femmes et aux jeunes en situation de vulnérabilité.

3. Le droit de participer aux affaires publiques

La participation permet la promotion de tous les Droits de l'homme. Elle joue un rôle crucial dans la promotion de la démocratie, de l'État de droit, de l'inclusion sociale et du développement économique. Elle est essentielle pour réduire les inégalités et les conflits sociaux. Elle est également importante pour l'autonomisation des individus et des groupes, et constitue l'un des éléments fondamentaux des approches fondées sur les droits humains visant à éliminer la marginalisation et la discrimination. De plus, la prise de décision est plus éclairée, légitime et durable lorsque les jeunes sont associés aux décisions, car elle répond à leurs besoins réels. Les organisations dirigées par des jeunes et axées sur la jeunesse jouent un rôle important dans la vie publique.

Le droit de participation comprend :

Le droit de voter et d'être élu lors d'élections périodiques authentiques, tenues au scrutin secret, garantissant le suffrage universel et égal.

Participer à la conduite des affaires publiques, soit directement, soit par l'intermédiaire de représentants librement choisis.

Égalité d'accès aux services publics

- Être consulté et avoir la possibilité de participer aux processus décisionnels sur toutes les questions d'intérêt public

En outre, le droit de jouir de la capacité juridique sur un pied d'égalité avec les autres dans tous les aspects de la vie devrait être garanti, afin d'assurer à chacun, y compris aux jeunes handicapés, la possibilité d'exercer son droit à la participation.

Pour éviter le symbolisme, la participation des jeunes doit être significative. Les efforts visant à accroître cette participation doivent s'accompagner d'une plus grande égalité des sexes au sein des instances représentatives et d'un dialogue intergénérationnel, afin que cette participation ne soit pas isolée.



4. Le droit à la liberté de pensée, de conscience ou de religion

Chacun a droit à la liberté de pensée sur tous les sujets, à ses convictions personnelles, ainsi qu'à la liberté d'adopter une religion ou une croyance de son choix et de la manifester par le culte, les pratiques religieuses et l'enseignement, individuellement ou collectivement, en public ou en privé. Ce droit s'étend à l'objection de conscience au service militaire. L'objection de conscience au service militaire concerne plus que tout autre groupe, car dans de nombreux États, les jeunes sont enrôlés de force ou reçoivent leur convocation vers l'âge de 18 ans.



5. Le droit à la liberté d'opinion ou d'expression

Le droit à la liberté d'opinion ou d'expression comprend plusieurs éléments. Il s'agit notamment de la liberté de rechercher, de recevoir et de diffuser des informations et des idées de toute nature sans ingérence, ainsi que de la liberté de la presse, qui implique la sécurité des journalistes et des autres professionnels des médias. Ce droit inclut également la liberté d'expression ; toutefois, toute incitation à la haine nationale, raciale ou religieuse, par le biais de la discrimination, de l'hostilité ou de la violence, doit être interdite par la loi.

6. Droits à la liberté de réunion pacifique et d'association

Le droit à la liberté de réunion pacifique comprend le droit de tenir des réunions, des sit-in, des grèves, des rassemblements, des événements ou d'autres formes de protestation, que ce soit en ligne ou hors ligne. Exprimer librement ses griefs ou ses préoccupations, par le biais de manifestations pacifiques, fait également partie intégrante du droit à la participation.

Le droit à la liberté d'association implique le droit pour les individus et les personnes morales de se réunir et de s'organiser afin d'exprimer, de promouvoir, de défendre et de promouvoir collectivement leurs intérêts communs. Ce droit inclut celui de créer et de gérer des organisations non gouvernementales, des syndicats, des fondations, des partis politiques et des associations religieuses. Les libertés de réunion pacifique et d'association sont essentielles à l'exercice de nombreux autres droits et constituent des composantes fondamentales de la démocratie.

La sécurité des journalistes et autres professionnels des médias est un droit fondamental. Ce droit inclut également la liberté d'expression ; toutefois, toute incitation à la haine nationale, raciale ou religieuse, par le biais de la discrimination, de l'hostilité ou de la violence, doit être interdite par la loi.

7. Le droit à la sécurité sociale

La sécurité sociale, qui prend généralement la forme d'une aide financière fournie par l'État, est largement reconnue comme un outil essentiel pour réduire la pauvreté et favoriser l'inclusion sociale. Elle garantit la dignité de toute personne confrontée à des circonstances l'empêchant d'exercer pleinement ses droits fondamentaux.

Le droit à la sécurité sociale englobe le droit d'accéder aux prestations et de les conserver sans discrimination afin d'assurer une protection contre :

un manque de revenus liés au travail causé par une maladie, une invalidité, une maternité, un accident du travail, le chômage, la vieillesse ou le décès d'un membre de la famille



soins de santé inabordables

un soutien familial insuffisant, en particulier pour les enfants et les adultes à charge.

Le droit à la sécurité sociale et le droit à un travail décent sont indissociables. Si le chômage et le sous-emploi des jeunes peuvent résulter de divers facteurs et ne sont pas nécessairement imputables exclusivement ou directement à l'État, le non-respect du droit au travail oblige les États à agir rapidement pour garantir le droit à la sécurité sociale, sans discrimination et quel que soit le type d'emploi.

8. Le droit à la santé

Le droit au meilleur état de santé physique et mentale possible englobe un large éventail de facteurs qui peuvent nous aider à mener une vie saine.

Cela s'étend non seulement à des soins de santé opportuns et appropriés, mais aussi aux déterminants sous-jacents de la santé, tels que :

accès à l'eau potable et à un assainissement adéquat

un approvisionnement adéquat en aliments sains, en nutriments et en logements;

des conditions de travail et environnementales saines; et

accès à l'éducation et à l'information en matière de santé.



- Le droit à la santé comprend également certaines libertés et certains droits.
- Cela comprend :

Le droit d'être protégé contre tout traitement médical non consenti, tel que les expériences et recherches médicales ou la stérilisation forcée ;

- Le droit d'être protégé contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants
- Le droit à un système de protection sanitaire garantissant à chacun l'égalité des chances de jouir du meilleur état de santé possible ;
- Le droit à la prévention, au traitement et au contrôle des maladies ;
- Accès aux médicaments essentiels
- Santé maternelle, infantile et reproductive
- Accès égal et rapide aux services de santé de base
- La fourniture d'éducation et d'informations relatives à la santé
- Participation de la population à la prise de décision en matière de santé aux niveaux national et communautaire.

9. Le droit à un logement convenable

Le droit à un logement convenable fait partie intégrante du droit à un niveau de vie suffisant ; il signifie que toute personne a le droit de vivre quelque part en toute sécurité, en paix et dans la dignité.

Protection contre les expulsions forcées et la destruction et la démolition arbitraires de son domicile

- Le droit d'être protégé contre toute ingérence arbitraire dans son domicile, sa vie privée et sa famille
- Le droit de choisir son lieu de résidence, de déterminer où vivre et la liberté de circulation
- Accès égal et non discriminatoire à un logement convenable
- Participation à la prise de décision en matière de logement aux niveaux national et communautaire
- Un logement sûr, exempt de violence domestique ou sexuelle.

Malgré le caractère central du droit à un logement convenable, des millions de personnes dans le monde vivent dans des conditions qui menacent leur vie ou leur santé, par exemple dans des bidonvilles surpeuplés et des quartiers informels, ou dans d'autres conditions qui ne respectent pas leurs droits fondamentaux et leur dignité.

Un logement convenable doit offrir plus qu'une simple protection contre les intempéries. Plusieurs conditions doivent être remplies pour qu'un type d'abri puisse être considéré comme un « logement convenable » ; à tout le moins, un logement doit répondre aux critères suivants :

Protection contre l'expulsion forcée : chacun devrait bénéficier d'un degré de sécurité garantissant une protection juridique contre l'expulsion forcée, le harcèlement et autres menaces.

Accessibilité financière : le coût du logement ne doit pas menacer la capacité de jouir d'autres droits tels que l'alimentation, l'éducation, les soins de santé, etc.

- Habitabilité : un logement adéquat doit offrir un espace suffisant, une protection contre le froid, l'humidité, la chaleur, la pluie, le vent ou d'autres menaces pour la santé, les risques structurels et les maladies.
- Disponibilité des services, des matériaux, des installations et des infrastructures : un logement adéquat nécessite l'accès à l'eau potable, à un assainissement adéquat, à l'énergie pour la cuisson, le chauffage et l'éclairage, à des installations sanitaires et de lavage, à des moyens de stockage des aliments, à l'élimination des déchets, etc.
- Accessibilité : un logement n'est pas adéquat si les besoins spécifiques des groupes défavorisés et marginalisés ne sont pas pris en compte (comme les pauvres, les personnes victimes de discrimination, les personnes handicapées, les victimes de catastrophes naturelles).
- Emplacement : les logements adéquats doivent permettre l'accès à l'emploi, aux services de santé, aux écoles, aux garderies et autres infrastructures sociales, et ne doivent pas être construits sur des sites pollués ni à proximité de sources de pollution.
- Adéquation culturelle : Un logement adéquat doit respecter et prendre en compte l'expression de l'identité culturelle et des modes de vie.

11. Droits de l'homme dans l'espace numérique et droit à la vie privée



Les technologies numériques offrent de nouveaux moyens de promouvoir, de défendre et d'exercer les droits humains et ont une incidence sur tous les types de droits. Elles façonnent la manière dont les individus accèdent à l'information et la partagent, se forment une opinion, débattent et se mobilisent – elles ont profondément transformé l'espace public. Mais elles sont tout autant utilisées pour réprimer, limiter et violer les droits, par exemple par le biais de la surveillance, de la censure, du harcèlement en ligne, des biais algorithmiques et des systèmes de décision automatisés.

L'utilisation abusive des technologies numériques affecte de manière disproportionnée les personnes et les groupes marginalisés, engendrant des inégalités et des discriminations, tant en ligne que hors ligne. Alors que notre monde se déploie de plus en plus dans l'espace numérique, le respect de nos droits, en ligne comme hors ligne, devient plus crucial encore, notamment pour les jeunes qui comptent parmi les principaux utilisateurs des technologies numériques et en ligne. Parallèlement, la réduction de la fracture numérique, condition essentielle à l'accès à Internet pour tous, est une condition préalable à l'exercice des Droits de l'homme en ligne.

C'est en partant de la connaissance de l'existence des droits susmentionnés que nous abordons les défis auxquels les jeunes sont confrontés au quotidien.

DÉFIS MULTIDIMENSIONNELS DES JEUNES



Un défi multidimensionnel implique de prendre en compte les aspects interdépendants qui constituent un obstacle. Les défis multidimensionnels sont complexes, difficiles à cerner précisément et exercent une influence à plusieurs niveaux sur la personne. La recherche-action participative des jeunes (RAPJ) est une méthode qui peut aider à identifier les causes profondes et les effets des défis multidimensionnels.

Cette boîte à outils est une introduction à la manière de comprendre et d'explorer les défis multidimensionnels des jeunes à l'aide de la méthodologie YPAR.

Les défis multidimensionnels auxquels sont confrontés les jeunes tiennent compte de leur position dans la hiérarchie sociale, de leur accès au pouvoir et aux privilèges. Lorsqu'on évoque ces défis, on fait souvent référence à la manière dont ces facteurs influencent leur développement et leur passage à l'âge adulte, ainsi que leur liberté d'exercer leurs droits.

Exécution

YPAR

en tant qu'organisation de jeunesse

En mai 2026, l'équipe YPARC a invité des jeunes de six pays européens à suivre une formation d'introduction à la recherche-action participative des jeunes (RAPJ) et au plaidoyer. Bien que le matériel de formation aborde les différentes phases de la RAPJ, la compréhension des droits et des enjeux des jeunes, les méthodologies de recherche, ainsi que la conception et l'évaluation des recherches, cette formation ne constitue qu'un point de départ. Les jeunes participants doivent ensuite mener à bien leurs recherches.

Les participants à la formation étaient âgés de 13 à 28 ans et comprenaient des jeunes en situation de handicap, des membres de la communauté LGBTQIA+, des jeunes femmes, des jeunes issus de milieux socio-économiques défavorisés, des jeunes ruraux, des jeunes racisés et des jeunes touchés par la guerre. Cela étant dit, le contenu de cette formation peut être facilement adapté à tout autre groupe cible du secteur jeunesse.

La formation comprenait 15 séances réparties en 4 thèmes principaux :



1. Introduction au programme YPAR



Méthodologie



3. Introduction au plaidoyer

3. Évaluation et prochaines
étapes



La formation YPAR et plaidoyer a été conçue par QUEST (BE) et animée par l'Association For You (BG). Un grand merci aux partenaires pour leur soutien précieux lors des sessions !

1. Introduction au programme YPAR



Comprendre YPAR

Outil de session

La première étape pour comprendre la recherche-action participative des jeunes (RAPJ) consiste à en comprendre les différentes phases. La séance suivante se divise en deux parties : une brève introduction théorique à la RAPJ et un exercice pratique permettant aux participants d'analyser les actions susceptibles d'être entreprises dans le cadre de ce processus.

Mise en place des bases : Comprendre le YPAR

Objectif

Comprendre les éléments de l'action participative des jeunes (APJ) et ses phases

Matériels



Jeu des phases du cycle YPAR



Jeux de scénarios YPAR

Phase 1. Introduction « Qu'est-ce que le YPAR ? »

5 min



La recherche-action participative des jeunes (RAPJ) est un cadre fondé sur l'équité dans lequel les jeunes, en particulier ceux issus de communautés non dominantes, agissent en tant que co-chercheurs pour identifier, étudier et aborder les problèmes de justice sociale qui affectent leur vie.



Scannez le code QR pour la présentation





YPAR repose sur les piliers suivants :

Conscience critique Elle aide les jeunes à comprendre les causes profondes de l'injustice, telles que le racisme systémique, les inégalités scolaires et les problèmes de sécurité.

De la recherche à l'action processus se déroule en 4 étapes :
identifier les problèmes
collecte de données (pour garantir que les solutions soient fondées sur des preuves).
analyse des données
prendre des mesures

Autonomisation La recherche-action participative des jeunes (RAPJ) comme outil de justice sociale donne aux jeunes le pouvoir de contester les inégalités systémiques plutôt que de simplement régler des problèmes individuels.
La recherche-action participative des jeunes (YPAR) repose sur la conviction que les jeunes sont des acteurs du changement et des producteurs de connaissances, et non de simples sujets passifs de recherche. Elle repose sur les piliers suivants :

Ses trois éléments clés sont

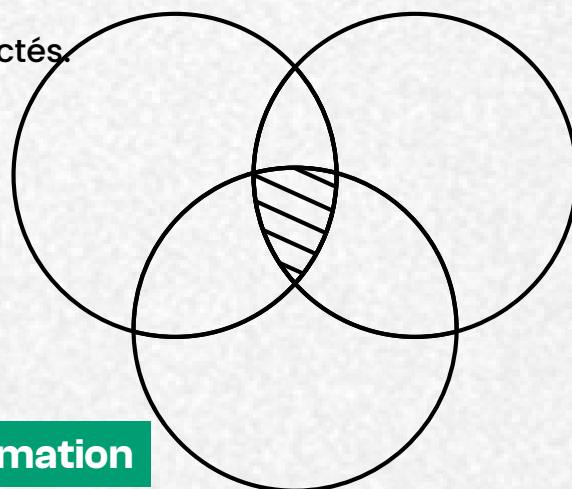
Enquête

- **Participation**
- **Transformation**
- Et ils sont fortement interconnectés.

Participation

Enquête

Transformation





Phase 2. Les phases YPAR

30 min



1. Identification du problème : les jeunes explorent leur communauté et décident quel problème ou sujet leur tient le plus à cœur.
2. Choix de la meilleure technique de recherche : Le groupe décide comment il collectera les informations (par exemple, enquêtes, entretiens, observations).
3. Collecte des données : Les jeunes recueillent des informations auprès d'autres personnes ou de leur environnement afin de mieux comprendre le problème.
4. **Analyse des données : Le groupe examine et interprète les informations afin d'en dégager des tendances, des conclusions clés et des enseignements.**
5. Planification du changement : Les participants décident des actions qu'ils souhaitent entreprendre pour résoudre le problème en fonction de leurs conclusions.

Agir pour le changement : Le groupe met en œuvre son plan (par exemple, campagnes, événements, présentations, plaidoyer).

6. **Réflexion et évaluation : Les jeunes réfléchissent à ce qui a fonctionné, à ce qui n'a pas fonctionné et à ce qu'ils ont appris au cours du processus.**

Partage des résultats : Le groupe communique ses conclusions et ses actions à d'autres (communauté, parties prenantes, décideurs).



Phase 2. Les phases YPAR

Jeu des phases du cycle YPAR



Scannez le code QR pour obtenir les cartes de jeu



Découpez chaque carte d'action de la feuille et distribuez-en une à chaque participant.



Divisez les participants en petits groupes et donnez-leur 10 minutes pour réfléchir à la place de leurs actions assignées dans les phases du YPAR.



Commencez par la phase 1 et demandez : « Qui possède une carte correspondant à cette phase ? »



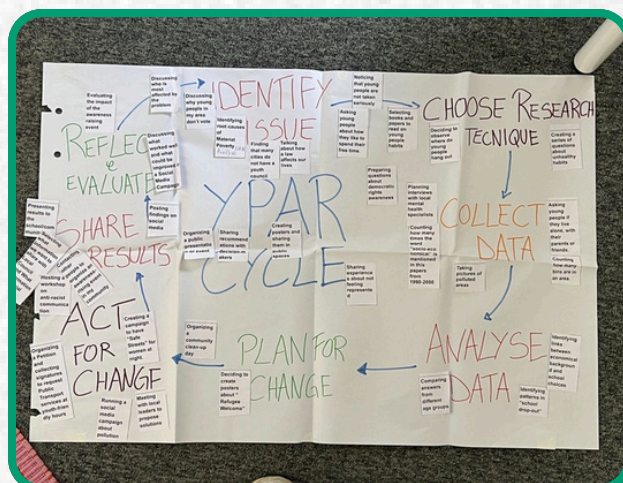
Après la discussion de groupe, réunissez tout le monde.



Demandez à ces participants d'expliquer pourquoi ils pensent que cela convient, puis invitez-les à coller leur carte sur la section Phase 1 du tableau.



Répétez ce processus de manière séquentielle pour les phases restantes.





1.

Introduction au programme YPAR

Phase 3. « Est-ce un YPAR ou non ? »

20 min



**Qu'est-ce que le jeu YPAR
Scenarios ?**



Scannez le code
QR pour
découvrir les
scénarios.



1. Distribuez les fiches de situation imprimées. Accordez à chaque participant quelques minutes de silence et de réflexion individuelle pour lire son scénario et décider : s'agit-il d'une situation relevant du YPAR ou non ? Pourquoi ?
2. Demandez aux participants de se mettre par deux. Ensemble, ils comparent leurs situations, partagent leurs premières impressions et vérifient s'ils sont d'accord sur leurs classifications.
3. Formez des groupes de 4 en combinant deux paires. Le groupe doit discuter collectivement des situations et tenter de parvenir à un consensus de groupe définitif : YPAR ou NON ?
4. Réunissez à nouveau tout le monde. Passez en revue les situations une par une. Demandez à un représentant de quelques groupes de présenter son scénario, sa conclusion et les raisons qui la sous-tendent.

Phase 4. Débriefing

5 min



4. Résumé des points clés

1. Introduction au programme YPAR



Quels sont vos droits ?

Outil de session

Cette session vise à évaluer l'intérêt des participants et à les sensibiliser aux droits des jeunes. Elle ancre l'identification des défis multidimensionnels auxquels la jeunesse est confrontée dans la réalité en amorçant une discussion sur le respect ou la violation de ces droits.

Les définitions des droits figurant dans l'aide visuelle (cartes des droits des jeunes) sont tirées de la boîte à outils de plaidoyer pour les droits des jeunes, rédigée par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, la fondation Education Above All et Silatech.

Quels sont vos droits ?

Objectif

Lancez une discussion sur les droits des jeunes pour évaluer les connaissances des participants.

Évaluer l'intérêt des participants

Matériels



Scannez le code QR pour obtenir les cartes des droits des jeunes



Temps total

65 min





1. Introduction au programme YPAR

Phase 1. Pendant la pause

1 min



Les formateurs préparent la salle en disposant au sol des cartes imprimées sur les droits des jeunes. Il existe 11 droits des jeunes, soit 11 cartes.

Le recto de la carte comportera une image en rapport avec la droite, et le verso une définition.

Phase 2.

20-25 min



Les participants entrent dans la pièce en silence et s'y déplacent. On leur demande ensuite de se placer près d'une image qui éveille leur curiosité.

5 minutes

Les participants et l'animateur s'installent en petits groupes autour des images. Répartis par thèmes, les participants lisent la définition au verso et discutent de leur compréhension de ce droit spécifique et de son application à leur réalité (ce droit est-il respecté dans votre réalité ? Comment ?). 15-20 minutes



1. Introduction au programme YPAR

Phase 3

30 min



Nous revenons à la séance plénière et les groupes sont invités à lire les définitions des droits et à résumer leurs discussions (si possible, donner 1 à 2 exemples de la manière dont ce droit est respecté ou non). 25 min

[On pourrait peut-être introduire ici la stratégie de l'UE pour la jeunesse afin de la relier aux droits des jeunes.]

Phase 4. Débriefing

10 min



Questions récapitulatives :

- Pouvez-vous citer les 11 droits de la jeunesse ?

Quelles émotions avez-vous ressenties lors de la discussion sur le respect de ces droits ? Avez-vous entendu des propos qui ont suscité une réaction particulière chez vous ?

Le fait de connaître les droits des jeunes change-t-il votre perception de vos expériences dans votre contexte ? Quelles questions ces droits et cette stratégie jeunesse soulèvent-ils pour vous ?

1. Introduction au programme YPAR



Quel est votre problème ?

Outil de session

L'identification des défis multidimensionnels auxquels sont confrontés les jeunes est essentielle au processus de recherche participative des jeunes (RPJ). Ces défis doivent être identifiés par des jeunes appartenant au groupe cible concerné. Par exemple, un homme valide n'aura pas la même expérience vécue qu'une femme handicapée lorsqu'il s'agit d'étudier l'accessibilité des toilettes pour femmes. En analysant les défis auxquels les jeunes sont eux-mêmes confrontés, nous préservons l'approche participative qui caractérise la méthodologie de la RPJ.

La séance suivante fait suite à l'atelier « Quels sont vos droits ? ». Si vous n'animez pas un groupe international, vous pouvez ignorer la partie consacrée au mélange des groupes nationaux lors de l'atelier précédent.

Quel est votre problème ?

Objectif

Les participants choisissent un droit qu'ils souhaitent examiner

Matériels

Papiers A4
Stylos et marqueurs

Temps total

60-65 min





1. Introduction au programme YPAR

Phase 1. Le défi que nous voulons étudier

25 min



Les participants retournent au sein de leurs équipes nationales et se mettent d'accord sur le droit qu'ils souhaitent approfondir, puis discutent de leur perception de ce droit. Ils abordent ensuite les difficultés rencontrées concernant ce droit et identifient un défi commun.

Chaque groupe écrira son défi sur une feuille de papier.

Phase 2. Restitution collective

30 min



De retour en séance plénière, chaque équipe nationale présente le droit qu'elle souhaite examiner et partage (volontairement) ses expériences concernant ce droit et le défi qu'elle a identifié.

5 minutes par groupe



1. Introduction au programme YPAR

Phase 3 - Débriefing (si le même droit est choisi dans plusieurs groupes)

5 à 10 min



Ayant choisi le même droit d'enquêter, quelles différences et similitudes observez-vous entre les groupes ?
Comment ces différentes perspectives peuvent-elles s'enrichir mutuellement ?



Exemples

de difficultés que nous avons relevées lors de la formation YPARC :

- Harcèlement des femmes dans la rue
- La crise du logement
- La pression liée à la réussite scolaire élevée
- L'impact de la guerre sur la santé mentale
- Inaccessibilité des droits de l'homme
- L'hypersexualité comme mécanisme de défense face à un traumatisme

1. Introduction au programme YPAR



Arbre de la Justice

Outil de session

Après avoir compris leurs droits, leur lien avec leurs difficultés et identifié un défi commun à votre groupe, il est temps de comprendre les racines de ce défi, ce qui le soutient, comment il se manifeste et ce qui est déjà fait pour y remédier.

Arbre de la Justice

Objectif

Comprendre les causes profondes et les aspects systémiques des violations des droits des jeunes. Veillez à ce que chaque voix soit entendue (pas seulement les plus fortes)

Matériels

papier	colle
post-it	ciseaux
• stylos	• ruban adhésif

Temps total

2 h 30 min



Phase 1. Le corps comme système

35 min



[Si possible, pratiquez l'activité en extérieur]

Tenez-vous près d'un arbre. Posez votre main sur son écorce. Fermez les yeux. Sentez vos pieds sur le sol (ce sont vos racines). Sentez votre colonne vertébrale (c'est votre tronc). Sentez vos bras s'étirer (ce sont vos branches). Respirez ensemble. À l'inspiration, levez vos branches. À l'expiration, abaissez-les.



Phase 1. Le corps comme système

Introduire l'arbre de la justice

RACINES (causes souterraines, visibles ou imaginaires, cachées) :
politiques historiques, exploitation coloniale, capitalisme, patriarcat, racisme, classisme, lois, pouvoir des entreprises

- **TRONC (visible, structurel, les systèmes actuels qui soutiennent tout) :** institutions actuelles, discours médiatiques, systèmes économiques, publicité, subventions, infrastructures.
 - **BRANCHES (symptômes que nous observons) :** racisme, inégalités, problèmes d'accessibilité, barrières structurelles, etc.

FRUITS (solutions émergentes, ce que l'arbre produit).

Cartographie silencieuse individuelle (15 min)

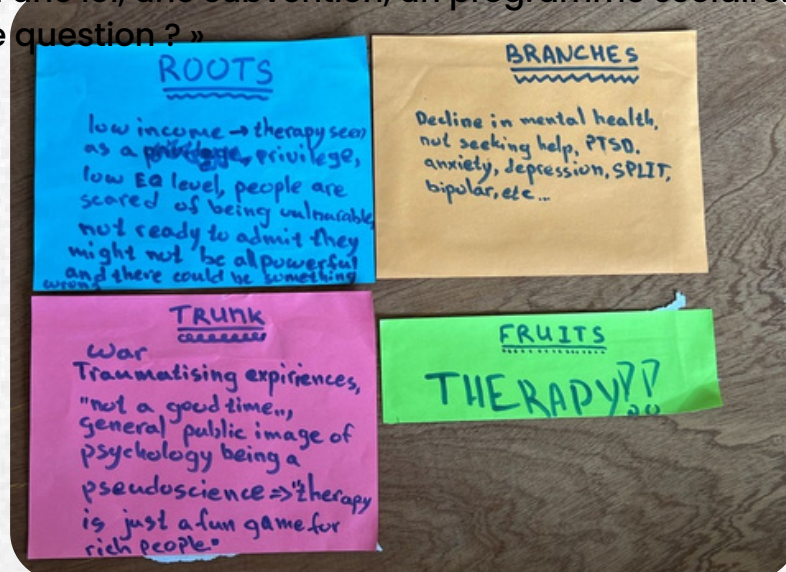
Chaque personne note 3 à 5 idées pour chaque catégorie liée au problème de son équipe.

L'animateur peut diffuser de la musique à faible volume et donner les indications suivantes :

« Réfléchissez à qui profite le fait que cette question reste inchangée. »

« Pensez à des choses qui pourraient vous surprendre... »

« Pensez à une loi, une subvention, un programme scolaire... Où se situe cette question ? »





Phase 2

1h 45 min



Construction de l'arbre de groupe :

Répartissez les participants en groupes nationaux, chaque groupe devra :

Dessinez l'arbre (sur une feuille de papier).

Collez tous les post-it. En silence au début.

Prochaines 30 minutes : Discutez, regroupez, déplacez, ajoutez. Utilisez des marqueurs ou d'autres outils pour représenter les liens et posez-vous des questions comme : « Qu'est-ce qui manque ? Quelle racine relie ces deux branches ? » « Existe-t-il une racine pivotante (une cause profonde qui alimente tout le reste) ? » « Où voyez-vous le pouvoir ? Qui le détient ? »

Les 10 prochaines minutes : Ajoutez quelques FRUITS possibles (solutions, actions, questions de recherche). Vous pouvez les dessiner, les écrire ou les coller sous forme d'images.

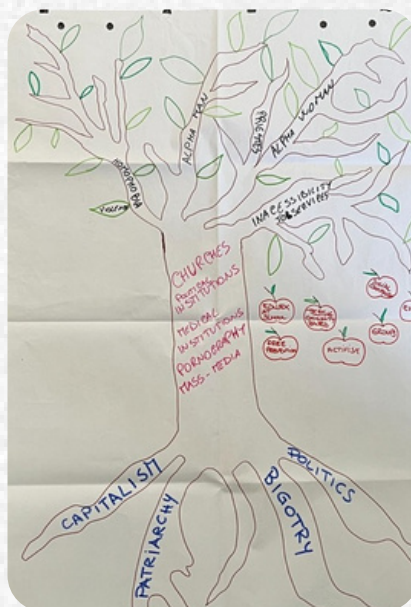
Promenade dans la galerie (20 min)

Les participants se promènent en silence avec des post-it d'une nouvelle couleur par exemple. Sur chaque post-it, ils écrivent :

« JE VOIS... » (quelque chose) puissant ou surprenant)

« JE ME DEMANDE... » (une question) (à propos d'une connexion manquante)

« ET SI... » (une possibilité radicale)



Phase 3. Débriefing

5 min





Méthodologie

Qu'est-ce que la recherche ?

Outil de session

Une fois que les participants ont identifié le problème qu'ils souhaitent étudier, ainsi que ses causes, ils sont prêts à formuler une question de recherche. Il est essentiel de choisir soigneusement cette question, car elle sera le moteur de la recherche.

Cette session est divisée en deux : la première session est consacrée à une présentation sur ce qu'est une question de recherche et comment la formuler (voir la présentation ci-jointe), tandis que la seconde session permet aux groupes de mettre ces connaissances en pratique et de formuler une question.

**Qu'est-ce que la
recherche ?**

Objectif

Comprendre ce qu'est la recherche, comment la mener et comment formuler une question de recherche idéale

Matériels



Scannez le code QR pour accéder à la présentation sur la question de recherche.





Phase 1 : Quelle est pour vous une question pertinente ?

7 min



Travail en binômes : Réflexion

Répartissez les participants en binômes et donnez-leur 3 minutes pour répondre à ces questions :

« Où, dans ma vie, ai-je la possibilité de poser des questions importantes ? Et à qui ? »

Ensuite, demandez à certains d'entre eux de partager leurs réflexions.

Phase 2 : Pourquoi les questions sont-elles importantes ?

15 min



Le système éducatif englobe l'ensemble du processus, de la question ouverte à la répétition et à l'acceptation.

L'éducation doit être DIALOGIQUE et ancrée dans l'engagement critique

- L'émerveillement éveille la curiosité
- apprendre à vivre avec l'incertitude

Le dialogue critique transforme les questions en apprentissage social et en actions

Activité en binômes : Réflexion (une question à la fois) Divisez les participants en binômes et donnez-leur quelques mots pour discuter de chaque question :

Dans votre parcours scolaire, avez-vous la possibilité de poser des questions ?

D'après votre expérience, qui est le moins interrompu ou le plus pris au sérieux lorsqu'il pose des questions ?

Quelles sont les qualités d'un bon auditeur ?



Phase 3. La question de recherche

10 min



Questions vs Questions de recherche

QUESTIONS :

Émotionnel
Existentiel
Politique
Morale
Personnage

Exemples...

- Pourquoi existe-t-il des inégalités ? ●
- Pourquoi certaines personnes discriminent-elles les autres ? ●
- Quel genre d'avenir est-ce que je souhaite ? ●

Une question de recherche est...

La question principale à laquelle votre recherche tente de répondre

CARACTÉRISTIQUES D'UNE QUESTION DE RECHERCHE

ALIGNÉ

Cela correspond-il à ce que nous voulons vraiment comprendre ?

CONCENTRÉ

- 1 question principale
- 1 sujet clair (non multidimensionnel)
- Un enfant de 10 ans peut-il comprendre cela ?

POSSIBLE

Peut-on vraiment faire des recherches sur ce sujet ?
Avons-nous le temps, les personnes, les ressources et les données nécessaires ?
Vérifiez les contraintes !

ENRACINÉ

Quel manque ou problème cherchons-nous à résoudre ?
Qu'existe-t-il déjà sur ce sujet ?
Quel changement cette recherche pourrait-elle engendrer ?
Attention aux coupures de courant !



Phase 3. La question de recherche

ERREURS COURANTES

TROP LARGE

« Comment pouvons-nous changer le monde ? »
SOLUTION : ajouter groupe, lieu, période, aspects

TROP NORMATIF

« Est-il anormal que les quartiers pauvres aient moins d'espaces verts ? » À REMETTRE EN PLACE : du jugement à l'enquête

QUESTION FERMÉE

« Les réseaux sociaux sont-ils utiles ? »
RÉPAREZ-LE : utilisez comment/quoi/dans quelle mesure...

CONCEPTS VIGES

« Comment la société traite-t-elle la nature ? »
CORRIGER LE PROBLÈME : définir concrètement les concepts

COMMENT FORMULER UNE QUESTION DE RECHERCHE

MOT
INTERROGATIF



PROCESSUS
D'ÉMISSION
EXPÉRIENCE



SUJET DE
GROUPE



LIEU



CONDITIONS
DE TEMPS



Exemples

Comment les jeunes vivent-ils l'éco-anxiété à Varna ?

Quels facteurs encouragent la consommation de mode rapide chez les 12-18 ans à Barcelone ?



Phase 3. La question de recherche

LE MOT INTERROGATIF

Pour formuler votre question de recherche, il est essentiel de bien la sélectionner et de travailler dessus.

COMMENT

Processus, expériences, mécanismes « Comment les jeunes de couleur vivent-ils le racisme à Varna ? »

QUOI

Identifier les facteurs et les obstacles, décrire les tendances : « Quels facteurs influencent les pratiques de recyclage chez les élèves de l'école X ? »

DANS QUELLE MESURE

Degré d'influence « Dans quelle mesure l'accès aux transports publics influence la fréquentation scolaire dans le quartier X ? »

DE QUELLES MANIÈRES

Utile pour les décisions complexes/multiples : « De quelle manière la désinformation climatique affecte-t-elle l'activisme des jeunes à Rome ? »

POURQUOI

Utile pour des affirmations informelles comme « Pourquoi les étudiants de Sofia ne recyclent-ils pas ? » (il est préférable de l'utiliser avec des faits).



Méthodologie

TRAVAIL DE GROUPE - FORMULATION DE LA QUESTION DE RECHERCHE

Outil de session

Cette séance est consacrée pendant une heure à la formulation des questions de recherche par les groupes, en s'appuyant sur les indications de la séance précédente. Veillez à suivre l'avancement des groupes tout au long de la séance ; certains pourraient avoir besoin d'un accompagnement supplémentaire.

TRAVAIL DE GROUPE - FORMULATION DE LA QUESTION DE RECHERCHE

Objectif

Les groupes se réuniront en fonction de leur défi et de l'ONG partenaire. Ils commenceront à formuler la question de recherche en fonction du défi que les jeunes aborderont.

Matériels

Participants





Phase 1.

5 min



Divisez les groupes dans la salle

(éventuellement utiliser l'espace extérieur)

Phase 2.

45 min



Un ou deux animateurs devraient faire le tour des groupes pour vérifier s'ils ont besoin de soutien, le cas échéant.

Phase 3. Débriefing

5 min





Méthodologie

COMMENT COLLECTER LES DONNÉES

Outil de session

Au cours de cette séance, les participants se familiariseront avec les méthodes de collecte de données. Les méthodes de recherche abordées lors de cet atelier sont réparties en 5 catégories :

- **Revue de littérature**
- **Recherche quantitative (enquêtes)**
- **Recherche qualitative (groupes de discussion/entretiens)**
- **Observation (y compris l'analyse d'images et d'œuvres d'art)**
- **Éthique (comment collecter des données de manière éthique - la base de toutes les méthodes de recherche)**

Pour créer le carrousel des méthodologies de recherche, chaque méthodologie est présentée dans un espace différent du lieu de formation. Les groupes passent d'une méthode à l'autre toutes les 15 minutes ; à chaque étape, ils reçoivent une brève introduction à la méthodologie, ainsi qu'à ses avantages et inconvénients. Selon la durée de la présentation, les participants reçoivent également des conseils sur la manière d'appliquer chaque méthodologie à leur question de recherche.

COMMENT COLLECTER LES DONNÉES ?

Objectif

Présentez un aperçu des différentes méthodologies que les participants à la recherche peuvent utiliser pour développer leurs travaux.

Matériels



Scannez le code QR pour accéder aux présentations du carrousel des méthodes de recherche.





Phase 1.

30 min



L'activité débutera par une présentation de 30 minutes des questions de recherche formulées lors de l'activité précédente.

Puis une brève introduction à l'activité des méthodologies de recherche :

Vous avez identifié un problème (lié aux jeunes) qui vous intéresse

Vous avez affiné votre recherche et formulé une question de recherche pour étudier le sujet qui vous intéresse.

Comment répondre à la question de recherche ? → Il vous faut une méthodologie

Phase 2.

10 min



Disposez différentes tables (une pour chaque méthodologie) et les chaises de manière à ce que les groupes puissent tourner d'une table à l'autre.

Phase 3. Le carrousel méthodologique

1 h 40 min



ÉTHIQUE



Scannez le code QR
pour accéder aux
présentations sur
l'ÉTHIQUE



Le mot éthique vient du grec ethos, qui signifie « coutume ou convention », et peut faire référence à l'esprit de communauté.



Phase 3. Le carrousel méthodologique

ÉTHIQUE

L'ÉTHIQUE EST-ELLE UNIVERSELLE OU RELATIVE ?

La recherche a été utilisée à des fins d'exploitation, d'extraction de données et de déformation des faits.

L'éthique peut contribuer à assurer la protection des participants humains, des animaux étudiés et de la société.

Le savoir n'est pas neutre

Qui décide des questions ?

Quelle voix n'est pas représentée ?

À qui profite cette recherche ?

Qui est utilisé ?

KIT DE DÉMARRAGE POUR LA RECHERCHE ÉTHIQUE

POSITIONNEMENT ET RÉFLEXIVITÉ : Avez-vous conscience de qui vous êtes, de votre pouvoir, de vos privilèges et de votre contexte ?

RELATIONS ET CONFIANCE : Établissez des relations, ne vous contentez pas de prendre des informations et de disparaître. Créez du lien, n'exploitez pas.

JUSTICE ÉPISTÉMIQUE → Toute connaissance compte et doit être valorisée.

Co-création : Inclure les personnes dans la conception de la recherche, la compréhension des résultats et le partage des bénéfices.

PRINCIPES FONDAMENTAUX DE L'ÉTHIQUE DANS LA RECHERCHE

Consentement : Libre, Réversible, Éclairé, Enthousiaste, Spécifique (FRIES)

Ne pas nuire : les dommages émotionnels, sociaux et politiques doivent être évités.

Justice : Les bénéfices doivent être redistribués aux participants. Aucune exploitation.

Responsabilité : Transparence (sources, méthodes, résultats) et biais.

Respect : Les cultures, les identités et les expériences vécues comptent.



Phase 3. Le carrousel méthodologique

ÉTHIQUE

RECHERCHE ÉTHIQUE

REVUE DE LITTÉRATURE

De quelles connaissances est-ce que j'utilise ?
Qui est porté disparu ?

RECHERCHE PARTICIPATIVE

Je suis consciente de mes propres objectifs ?
Quel est l'impact de ma présence ?

ENTRETIENS VOIX

Les gens savent-ils que j'utiliserai leurs mots ?
Les gens se sentent-ils en sécurité pour parler ?

RECHERCHE QUANTITATIVE

Que cachent ces chiffres ?
Les catégories imposées ont-elles un sens ?

Le savoir auquel vous êtes exposé possède une puissance et une source. Assurez-vous toujours que :

Vérification des faits : Ces informations sont-elles réelles et véridiques ? Existe-t-il d'autres points de vue sur cette histoire ?

Consentement - informer les participants

Citer

AVANTAGE > NUIRE, privilégier une représentation non nuisible

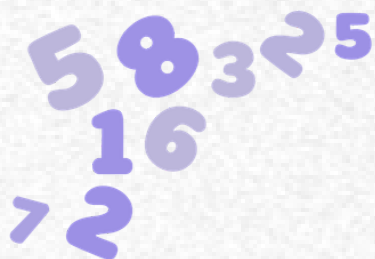
Citez vos sources et celles des autres : droits d'auteur et citations.

Vous pouvez utiliser le travail d'autrui, mais il suffit de le mentionner.

Attention à la bulle : les informations dont vous disposez peuvent être adaptées à votre personnalité, vos goûts et vos croyances. Elles confortent vos certitudes. Soyez attentif aux défis.



ENQUÊTES (chiffres)



Scannez le code QR pour accéder aux présentations sur les enquêtes et les chiffres.



Explorer les nombres comme méthodologie de recherche

Essentiellement,

Vous collectez des données sous forme numérique

- **Enquête**
- **Exemple : combien de fois par semaine utilisez-vous votre voiture pour aller au travail ?**

Observations

Exemple : Nombre d'arbres plantés dans votre ville cette année

Données secondaires (ensemble de données existant)

Exemple : Température moyenne du mois d'août en Belgique au cours des 20 dernières années (ISTAT, Eurostat)





ENQUÊTES (chiffres)

Vous effectuez une analyse « mathématique » des données collectées
Compter le nombre de fois où quelque chose s'est produit
Recherchez des schémas et des liens entre les choses que nous remarquons.

Objectif descriptif → méthode utilisée pour décrire les données et leurs caractéristiques

Pourcentage

- **Exemple : Calculez le pourcentage d'énergie provenant de sources renouvelables dans votre pays.**

Moyenne, mode et médiane

Exemple : Calculez la consommation quotidienne moyenne de viande par ménage dans votre ville.

Visualisation (Tableaux, Graphiques, Diagrammes)

Exemple : Graphique à barres comparant les émissions de CO2 de l'Italie et de l'Espagne ; Tableau présentant les températures du mois d'août en Belgique

Objectif inférentiel → un modèle utilisé pour faire des inférences (prédictions) sur ce que nous ignorons

Étant donné X, quelle est la probabilité que Y se produise ?

Difficile!

SPSS, Python...

Exemple : À partir des températures enregistrées en Belgique au mois d'août dernier, prédir la température de ce mois d'août.





Phase 3. Le carrousel méthodologique

ENQUÊTES (chiffres)

Avantages de l'utilisation des nombres comme méthodologie de recherche

Clair à comprendre

Simplifier les comparaisons

Les gouvernements et les organisations sont très sensibles aux chiffres.

Réplicable

Objectif?

1. Inconvénients

Les chiffres peuvent être mal interprétés, déformés ou sélectionnés à des fins particulières.

Simplification excessive de la réalité

Les raisons et les explications alternatives sont souvent négligées.

- **Il faut un échantillon de grande taille pour obtenir de bons résultats.**

REVUE DE LITTÉRATURE



Scannez le code QR pour accéder aux présentations sur la revue de la littérature.



Comment savoir ce qui est déjà connu ? Et comment éviter de répéter les mêmes idées ?

La revue de la littérature est un processus de

Trouver des recherches pertinentes

Choisir ce qui compte

Lecture et analyse

- Relier les idées (synthétiser)

Il peut s'agir d'articles, de livres, de rapports et (parfois) de documents de politique, de médias, etc.



Phase 3. Le carrousel méthodologique

REVUE DE LITTÉRATURE

Nous l'utilisons pour comprendre un sujet, voir ce que d'autres ont déjà trouvé, identifier les lacunes et construire ses propres idées.

La revue de la littérature peut être

Processus systématique (très rigoureux) étape par étape qui utilise des règles strictes pour trouver, évaluer et synthétiser toutes les données pertinentes afin de répondre à une question spécifique sans biais.

Approche semi-systématique (flexible) qui cartographie un vaste sujet à travers différents domaines afin de suivre les thèmes, de voir comment les idées ont évolué et d'identifier les lacunes de la recherche.

Intégratif (combine des idées), une synthèse créative qui combine des types d'informations complètement différents (comme des données, des théories et des études de cas) pour construire un cadre ou une perspective entièrement nouvelle

Vous pouvez trouver des sources dans

Google Scholar

bases de données académiques

Références tirées d'autres articles

- Ici, les MOTS-CLÉS sont ESSENTIELS.
 - Il n'est pas nécessaire de tout lire, vous pouvez commencer par vous concentrer sur
 - Abstrait

Arguments clés

Conclusions

Veillez à ne pas vous contenter de rapporter mécaniquement ce que chaque auteur/article dit, mais à synthétiser et à rassembler les idées !

N'OUBLIEZ PAS DE CITER !

N'oubliez pas de toujours citer vos sources. Il existe différents types de citations :

APA

Chicago

député



Phase 3. Le carrousel méthodologique

VOIX (GROUPES DE DISCUSSION/ENTRETIENS)

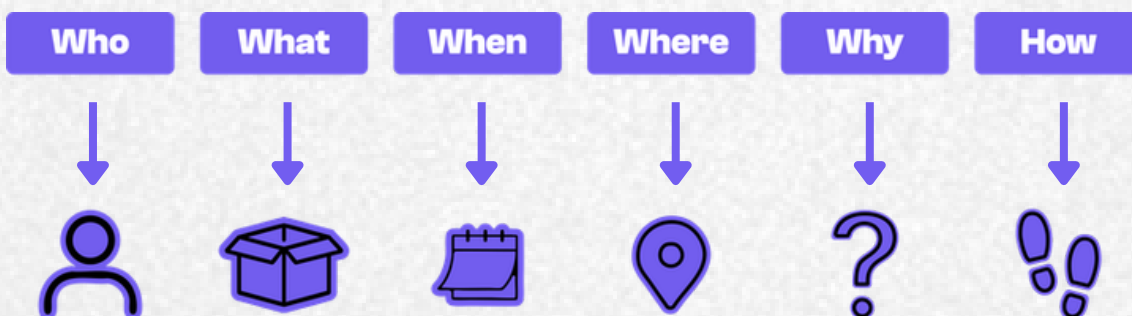


Scannez le code QR pour accéder aux présentations sur les entretiens et les groupes de discussion.



1. **Petit exercice : Classez ces étapes selon leur importance à vos yeux :**
2. **Définir la question de recherche**
3. **Obtenir le consentement éclairé**
4. **Établir un climat de confiance avec le candidat**
5. **La question de recherche peut changer**
6. **Des hypothèses émergent au cours du processus de recherche**
7. **L'échantillonnage théorique se développe au cours du processus de recherche**
 - i. **Le chercheur doit s'immerger complètement et suspendre ses connaissances antérieures.**
8. **Tolérer l'incertitude**
9. **Clarifiez l'objectif de votre étude !**
10. **Prévoyez suffisamment de temps !**

Mener un entretien n'est pas aussi simple qu'il n'y paraît, mais ce n'est pas difficile non plus si l'on adopte une approche d'écoute active. En définitive, il ne s'agit pas seulement de poser des questions.





Phase 3. Le carrousel méthodologique

VOIX (GROUPES DE DISCUSSION/ENTRETIENS)

1. Conseils généraux
2. Renseignez-vous sur votre interlocuteur et le sujet : anticipez les réponses possibles.
3. Écoute active : prêtez attention à la personne interviewée.
4. Un entretien n'est pas un dialogue.
5. N'essayez pas de transcrire en temps réel et ne vous focalisez pas trop sur la prise de notes, surtout si vous enregistrez. Important : demandez à vos interlocuteurs s'ils consentent à être enregistrés.

Alors pourquoi devriez-vous prendre des notes ?

se souvenir des idées clés

reformuler les questions

1. Types d'entretiens

2. **Lors de la conception de votre questionnaire, certaines décisions préalables doivent être prises. Selon votre sujet et la manière dont vous souhaitez l'aborder, vous pouvez opter pour différentes approches :**

Interview type	What?	What for?	Why?
STRUCTURÉ	One same questionnaire with standardized questions for all your interviewees.	To collect descriptive and perfectly comparable data, mostly quantifiable.	You want to measure the same dimensions across your interviewees.
SEMI-STRUCTURÉ	Questionnaires are similarly designed, but adapted to each respondent in order to get more new insights.	To collect descriptive and comparable data, but also personal anecdotes.	You need to measure your dimensions, but also unexpected themes that may enrich your research will arise.
NARRATIF	More open questions to obtain personal experiences and identities.	The interviewees open up and take the lead of their own story.	You need to collect meaningful and personal stories for your research.
GROUPES DE DISCUSSION	A questionnaire meant to interview an entire group at the same time.	To understand group dynamic, shared norms or collective views on your topic.	You want to see how opinions form, shift and interact in a conversation, not just individuals' private opinions.



Phase 3. Le carrousel méthodologique

VOIX (GROUPES DE DISCUSSION/ENTRETIENS)

1. **Comment mener l'entretien**
2. **Il appartient à l'intervieweur d'introduire l'entretien en rappelant le sujet de la recherche et l'importance de recueillir les réponses des personnes interrogées, et en leur demandant l'autorisation de les enregistrer. Il peut également leur demander de signer un formulaire de consentement.**

L'intervieweur alterne entre les rôles de :

Un auditeur intéressé mais relativement silencieux

Un partenaire de conversation impliqué et engagé

Un relanceur agaçant et un questionneur insistant

Définition des données personnelles



1. (Règlement général sur la protection des données « RGPD »)

L'article 4.1 définit les « données à caractère personnel » comme toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable (« personne concernée ») ; est réputée identifiable une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale.



Phase 3. The Methodology Carousel

VOICES (FOCUS GROUPS/ INTERVIEWS)

- **GDPR Scope:**
 - The GDPR applies to all EU citizens (even outside the EU) and to the processing of non-EU citizens' data within the EU. Key Terms:
 - Special categories of personal data: Sensitive data requiring stricter safeguards (GDPR Article 9).
 - Processing: Includes collection, storage, analysis, or sharing of data.
- Legal Measures of **GDPR**
 - Informed Consent (Article 4 GDPR)
 - Data Minimization (Article 5) (only strictly necessary data is collected); Mention of Third Parties)
 - Purpose Limitation of Data (e.g., thesis, project seminar, teaching, etc.; timeframe must be specified)
 - 4. Encryption of Personal Data (restrict data access)
 - Documentation of Accountability (Art. 30 GDPR)
 - Directory of Responsibilities
 - Pseudonymization/Anonymization of Personal Data (Section 27 BDSG, Article 89 GDPR)



Active listening

It is the ability to **leave your own perspective** and concentrate on what the interviewee wants to say.

Be prepared to modify your questionnaire, if needed, to **adapt** it as the narration goes.

Don't hesitate to **reformulate** your questions or ask for clarification

BUT: if the respondents are silent, **give them some time** to think before the answer instead of immediately rephrasing the question. Sometimes, silence is also an answer in itself.

CAUTION WITH LEADING QUESTIONS

Backchanneling and probing (questions) – **BE AWARE OF THE POWER DYNAMICS!**



Phase 3. Le carrousel méthodologique

VOIX (GROUPES DE DISCUSSION/ENTRETIENS)

1. Champ d'application du RGPD :
2. Le RGPD s'applique à tous les citoyens de l'UE (même ceux résidant hors de l'UE) et au traitement des données de citoyens non-UE au sein de l'UE. Termes clés :
3. Catégories particulières de données personnelles : Données sensibles nécessitant des garanties plus strictes (article 9 du RGPD).
4. Traitement : Inclut la collecte, le stockage, l'analyse ou le partage des données.

Mesures juridiques du RGPD

- Consentement éclairé (Article 4 du RGPD)
- Minimisation des données (article 5) (seules les données strictement nécessaires sont collectées) ; Mention de tiers
- 4. Limitation de la finalité des données (par exemple, thèse, projet de séminaire, enseignement, etc. ; la période doit être précisée) ; 5. Chiffrement des données personnelles (restriction de l'accès aux données).
- Documentation de la responsabilité (Art. 30 RGPD)
- Répertoire des responsabilités
- Pseudonymisation/Anonymisation des données personnelles (article 27 de la BDSG, article 89 du RGPD)

1. écoute active

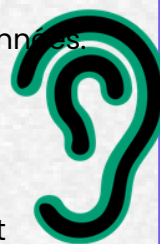
C'est la capacité à mettre de côté son propre point de vue et à se concentrer sur ce que la personne interviewée souhaite dire.

1. Soyez prêt à modifier votre questionnaire, si nécessaire, pour l'adapter au déroulement du récit.

1. N'hésitez pas à reformuler vos questions ou à demander des précisions.

2. MAIS : si les personnes interrogées restent silencieuses, laissez-leur le temps de réfléchir avant de répondre au lieu de reformuler immédiatement la question. Parfois, le silence vaut réponse en soi.

ATTENTION AUX QUESTIONS SENSIBLES, aux questions pièges et aux sondages – SOYEZ ATTENTIFS AUX DYNAMIQUES DE POUVOIR !





Phase 3. Le carrousel méthodologique

IMAGES ET OBSERVATIONS



Scannez le code QR pour accéder aux présentations sur les observations.



1. L'observation est une méthode de collecte de données utilisée pour comprendre et interpréter le comportement humain et ses interactions avec les autres et avec leur environnement.

- 1. Observation participante → le sujet étudié rejoint le groupe
- 2. Observation non participante → séjours étudiés séparés

Comment utilisons-nous les observations ?

Il est important de formuler votre question de recherche et de définir ce que vous observez.

- Choisissez le type d'observation qui correspond à l'objectif de votre recherche.
- Décidez comment vous allez enregistrer vos données (par exemple, notes, enregistrement vidéo, liste de contrôle).
- Définissez un délai réaliste
- Analysez uniquement les données relatives à votre question.



Phase 3. Le carrousel méthodologique

IMAGES ET OBSERVATIONS

1. Avantages
2. Données riches et détaillées
3. Nous observons les comportements réels → Nous pouvons les recouper avec des entretiens
4. Utile dans la recherche socio-environnementale, car elle permet d'analyser comment les humains interagissent avec leur environnement et l'influencent.

1. Inconvénients
2. Prend du temps
3. La grande quantité de données rend difficile de rester concentré sur ses questions de recherche.

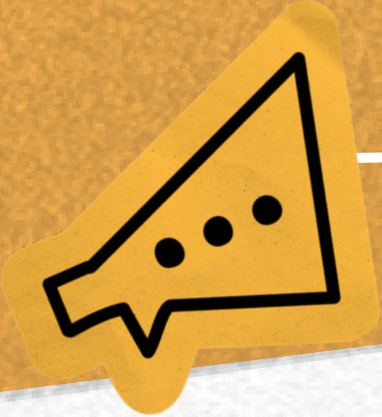
L'obtention d'un consentement éclairé peut parfois s'avérer difficile.

Phase 4. Débriefing

10 min



1. Partagez et discutez. L'animateur peut utiliser les amorces suivantes :
- Qu'avez-vous appris ?
 - 2. Qu'est-ce qui vous a marqué ?
 - Y a-t-il quelque chose qui vous a surpris ?



Plaidoyer

Comment puis-je défendre mes propres intérêts ?

Outil de session

Une introduction aux actions de plaidoyer est essentielle au processus de recherche-action participative des jeunes (RAPJ), car la méthodologie vise à créer un changement concret grâce aux résultats de la recherche menée. Le projet YPARC prévoit une formation distincte sur le plaidoyer après la mise en œuvre des recherches par les jeunes participants. Cependant, une introduction au plaidoyer donne le ton des étapes à suivre après la recherche, en déplaçant la conversation des prochaines étapes immédiates vers un contexte plus large.

Cette session est divisée en deux parties :

- une introduction aux actions de plaidoyer,
- et en contextualisant les actions quotidiennes des participants.

L'objectif principal de cette session est de montrer que défendre ses propres intérêts et ceux des autres peut être accessible à tous.

La deuxième partie de la session est consacrée à des exercices physiques. Les participants découvriront des exemples d'actions de plaidoyer au quotidien et se positionneront en fonction de la question posée par l'animateur. Cette activité vise à replacer dans leur contexte les actions quotidiennes pouvant être considérées comme du plaidoyer, et à permettre aux participants de mieux les comprendre.

La première partie vise à présenter aux participants différentes formes de plaidoyer à travers un jeu de devinettes. La présentation qui suit montre des objets du quotidien et les relie à des actions de plaidoyer menées par le passé.



Comment puis-je défendre mes propres intérêts ?



1 heure



Scannez le code QR pour accéder au diaporama.



Objectif

- Définir le plaidoyer sous ses nombreuses formes
- Identifiez au moins 5 méthodes de plaidoyer différentes utilisées par les jeunes sur les questions socio-environnementales.
- Comprendre le cycle politique de l'UE et identifier au moins 3 points d'entrée pour l'influence des jeunes
- Relier leurs propres recherches à des actions et cibles de plaidoyer possibles

Phase 1.

25 min



Commencez par préparer un diaporama/une vidéo avec des images marquantes et des moments clés de l'histoire, et commentez-les.

Demandez aux participants ce qui les a marqués, s'ils souhaitent commenter quelque chose qu'ils ont vu.

« Le plaidoyer n'est pas une chose unique, c'est plusieurs choses ! »

Décomposons ce qu'est le plaidoyer.

ACTIVITÉ EXTÉRIEURE AVEC CORDE

former une ligne

D'un côté : « Calme, en coulisses » et de l'autre : « Bruyant, public, perturbateur ».



Phase 1.

Lisez quelques exemples de gestes. Les participants se placeront là où ils estiment se situer sur le spectre. Il n'y a pas de bonne réponse, l'important est ce qu'ils ressentent.

Écrire une lettre à votre maire.

Organiser une assemblée scolaire sur un sujet qui vous déplaisait.

S'enchaîner à un arbre pour stopper la déforestation

Création d'une infographie Instagram sur l'une des violations des droits des jeunes dont nous avons parlé

Rencontre avec un responsable de l'UE pour présenter des recherches.

Se joindre à une grève de 10 000 personnes.

Créez une œuvre d'art à message politique

Demandez ensuite aux participants pourquoi ils se sont tenus à cet endroit (2 à 3 réponses maximum).

Le plaidoyer n'est pas une action isolée. C'est un ensemble d'actions, certaines très médiatisées, d'autres plus discrètes. Certaines ciblent des individus, d'autres des systèmes. Toutes sont valables, pourvu qu'elles visent stratégiquement à vous guider vers un changement positif que vous souhaitez voir se réaliser. Aujourd'hui, nous vous proposons des pistes pour élaborer votre propre stratégie, en nous appuyant sur vos recherches.

Phase 2.

25 min



Créez 6 groupes pour discuter des actions suivantes, et discutez de ce qui rend cette méthode puissante et de ses défis et points positifs (nous créons donc 6 stations avec une fiche décrivant l'action et une description de celle-ci).



Phase 2.

PÉTITION ET MOBILISATION



Tabby, une chatte de 17 ans originaire de l'île de Jura (200 habitants), a lancé une pétition demandant au gouvernement écossais d'interdire tous les plastiques à usage unique après avoir vu des oiseaux morts, piégés dans du plastique, et une chèvre la tête prise dans un filet de pêche sur sa plage. Sa pétition a recueilli plus de 26 000 signatures et a reçu le soutien de députés des Highlands et des îles.

ACTION DIRECTE ET PROTESTATION

De jeunes militants écologistes se collent à la chaussée en Allemagne, bloquant la circulation pour exiger des mesures gouvernementales en faveur du climat. Hannah Wolf, 19 ans, s'est collé la main à un carrefour de Dresde ; la police a utilisé de l'huile d'olive pour la libérer. Le groupe invoque l'article 20a de la Constitution allemande (garantissant la préservation de l'environnement pour les générations futures).



Fondé par deux lycéens anversois, ce mouvement est passé de 3 000 à 35 000 manifestants en seulement trois semaines. Les élèves ont défilé de la gare centrale jusqu'au quartier de l'UE, s'échant les cours tous les jeudis. Greta Thunberg les a qualifiés de « héros ! »



Phase 2.

PLAIDOYER CRÉATIF ET ARTISTIQUE

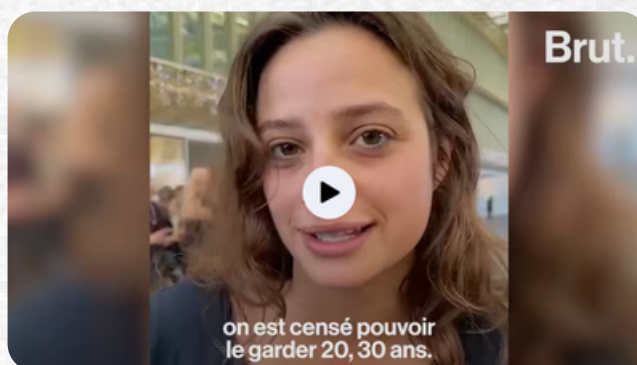


Planète BoumBoum :

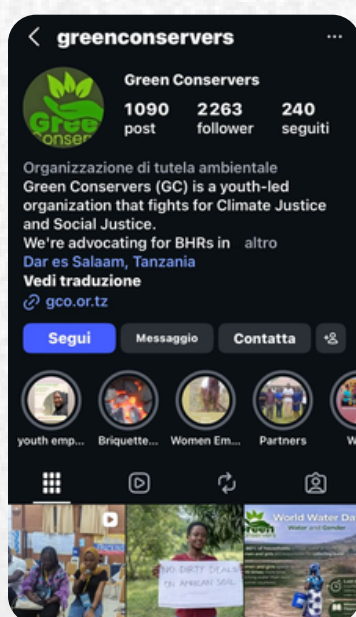
J'ai créé une parodie virale de la chanson « Toxic » de Britney Spears pour faire pression contre une loi française sur les PFAS (polluants éternels toxiques). La vidéo a été visionnée plus d'un million de fois et est largement reconnue comme ayant contribué à l'adoption de cette interdiction. Voir l'article ici.

Le Bruit qui Court:

Ils ont organisé une performance devant un grand centre commercial parisien, où des militants ont dansé et jeté violemment environ 1 000 kg de vêtements pour dénoncer le gaspillage engendré par la fast fashion et les soldes du Black Friday.



MÉDIAS NUMÉRIQUES ET SOCIAUX



Une campagne menée par des jeunes qui a utilisé le plaidoyer numérique, les médias sociaux et les manifestations pour construire un mouvement de résistance, notamment contre l'EACOP



Phase 2.

ACTIONS COMMUNAUTAIRES



De jeunes « illustrateurs pour la jeunesse » produisent des émissions de radio et un jeu de société éducatif, et créent des fresques murales pour protéger une zone humide essentielle.

cafés de réparation animés par des étudiants !

PLAIDOYER POLITIQUE ET INSTITUTIONNEL



Cent jeunes de 18 à 29 ans, originaires de toute l'Europe, ont été sélectionnés aléatoirement (en fonction de leur code postal, afin de garantir la diversité) pour se réunir pendant trois week-ends à Bruxelles. Ils ont élaboré 34 propositions politiques visant à enrayer le déclin des pollinisateurs ; 32 d'entre elles ont été adoptées. Ils ont présenté leur avis final à la Commission européenne. Parmi leurs propositions figurait l'élimination progressive des pesticides.

de 50 % d'ici à 2030, en réorientant les subventions de la PAC et en créant un fonds permanent financé par une taxe sur les producteurs de pesticides.

Sept étudiants d'une résidence universitaire ont imaginé une initiative citoyenne européenne pour supprimer l'exonération fiscale sur le carburant d'aviation (kérosène). Ils n'ont recueilli que 75 000 signatures (bien loin du million nécessaire), mais leur campagne de lobbying a été si efficace que la Commission européenne a inclus leur proposition dans le paquet législatif « Fit For 55 » – une



pilier majeur du Pacte vert pour l'Europe. Ils ont rencontré la présidente de la Commission, Ursula von der Leyen, et ont fait une présentation au Parlement européen.



Phase 3. Débriefing

10 min



Demain, vous élaborerez votre plan d'action concret et vous choisirez :
Quel est votre objectif de plaidoyer ? (Quel changement souhaitez-vous ?)
Qui est votre cible ? (Qui a le pouvoir de vous apporter ce changement ?)
Quelle pourrait être votre tactique ? (Pétition ? Vidéo ? Réunion ? Campagne ?)
Quel est votre calendrier ? (Que se passe-t-il après cet échange ?)

Vous présenterez votre plan à l'ensemble du groupe. Vous recevrez des commentaires. Et vous repartirez avec un ensemble de plans de plaidoyer concrets et prêts à être mis en œuvre.



QUI SONT MES ALLIÉS ?



2 heures

Objectif

Identifier ce qu'est un allié et comment en être un.

- Tracez une carte des alliances autour de vous et de votre communauté.

Matériels

- papier
- crayons
- post-it
- ciseaux
- colle
- ruban adhésif

Phase 1. JEU - Qu'est-ce qu'un allié ?

30 min



Expliquez le concept d'alliance à l'aide d'une histoire et d'une corde.

- Disposez les participants en cercle, puis attribuez-leur les rôles de l'histoire (énumérez les rôles)
- Commencez à lire l'histoire et, lorsque ces rôles apparaissent, passez-leur la corde
- Au fur et à mesure que les rôles sont cités dans l'histoire, les participants passeront un morceau de corde à leur voisin, créant ainsi un filet entrelacé au milieu du cercle (pour leur montrer l'importance du soutien apporté par la création d'alliances)
- Poursuivez l'histoire en perturbant le réseau d'alliances qui vient d'être créé (peu à peu, certains rôles seront cités et devront abandonner leur morceau de corde, ce qui provoquera l'effondrement du réseau)



Phase 2. LA CARTE DE L'ALLIANCE

1 heure



Répartissez les participants par défi et lancez un travail de groupe visant à créer une carte physique des alliances à l'aide de matériel tel que de la ficelle, du papier et des ciseaux, afin de représenter visuellement des alliances réalistes susceptibles de soutenir leurs actions.

Pour les aider à créer leur carte, les participants commenceront par rédiger une liste à partir des questions de réflexion fournies, tout en notant les éléments suivants :

- Qu'est-ce que les différents acteurs pourraient apporter pour relever votre défi ? (par exemple, les écoles, les responsables départementaux, les ONG, la communauté, etc.)
- Existe-t-il déjà des liens au sein de vos communautés sur lesquels vous pourriez vous appuyer ou que vous pourriez renforcer ?
- Comment peuvent-ils relier ces différents éléments entre eux pour former des alliances susceptibles de les aider à relever votre défi ?
- Quelles stratégies peuvent-ils mettre en œuvre pour établir des liens avec chaque acteur ?

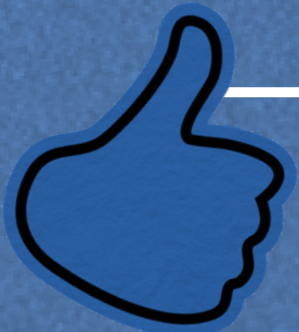
Livrable : Une carte visuelle et créative des alliances possibles dans leur contexte scolaire réel, montrant qui est en contact avec qui, comment et pourquoi, en s'appuyant à la fois sur l'expérience personnelle et la réalité institutionnelle.

Phase 3. Restitution du groupe

30 min



- Mini-présentations : chaque groupe présente en 5 minutes sa carte des alliances, en expliquant son intention et sa conception, et en répondant aux questions éventuelles.
- Quelles seront les prochaines étapes que vous entreprendrez pour former ces alliances ?
- Qui allez-vous contacter en premier pour former ces alliances ?



Évaluation et prochaines étapes

Travail de groupe : Théorie du changement

Outil de session

Cette séance permet aux groupes de planifier les étapes clés de leur recherche et de les intégrer à un calendrier. Elle vise à développer les compétences des participants en matière de planification et de gestion de projet.

Afin de concevoir leur recherche, les participants sont initiés à la Théorie du changement, qui les aide à définir une vision pour leur YPAR. Cette vision devient un objectif ultime qui guide les étapes suivantes de la recherche.

Vous trouverez une explication et les étapes de la Théorie du changement dans les diapositives ci-jointes. Le calendrier utilisé lors de cette session suit l'avancement du projet YPARC – veuillez l'adapter à votre contexte !

Travail de groupe :
Concevoir et mener des recherches à l'aide de la théorie du changement



1 heure 15 min

Objectif

- Comprendre la théorie du changement et comment identifier les objectifs dans une perspective globale
- étapes de conception de la recherche

Matériels

- Document sur les phases du YPAR (on pourrait aussi l'éviter en montrant celui que nous avons préparé le premier jour)

Phase 1.

15 min



Brève présentation de la théorie du changement avec exemples



Une théorie du changement est essentiellement une carte qui relie votre situation actuelle à votre objectif, et qui explique comment y parvenir.

Voici le problème que nous constatons dans notre communauté

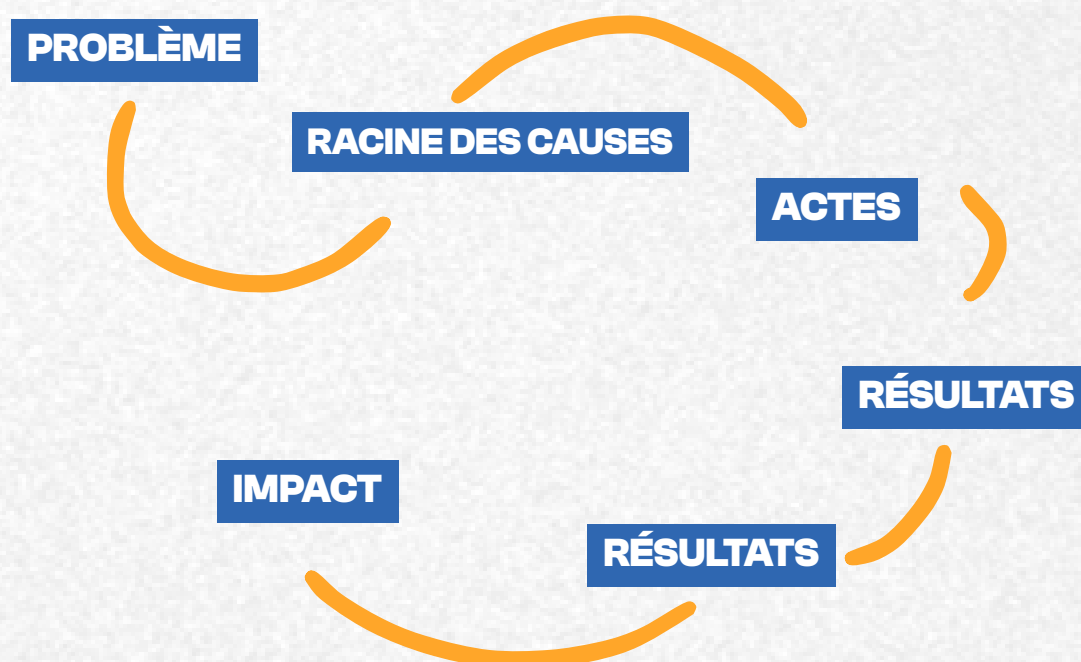
Voici les causes profondes de cela

Voici les actions qui, selon nous, permettront de remédier à ces causes.

Voici le changement auquel nous nous attendons, et pourquoi

C'est le « pourquoi » qui en fait une théorie et qui permet de choisir les actions les plus pertinentes.

Le raisonnement est le suivant :



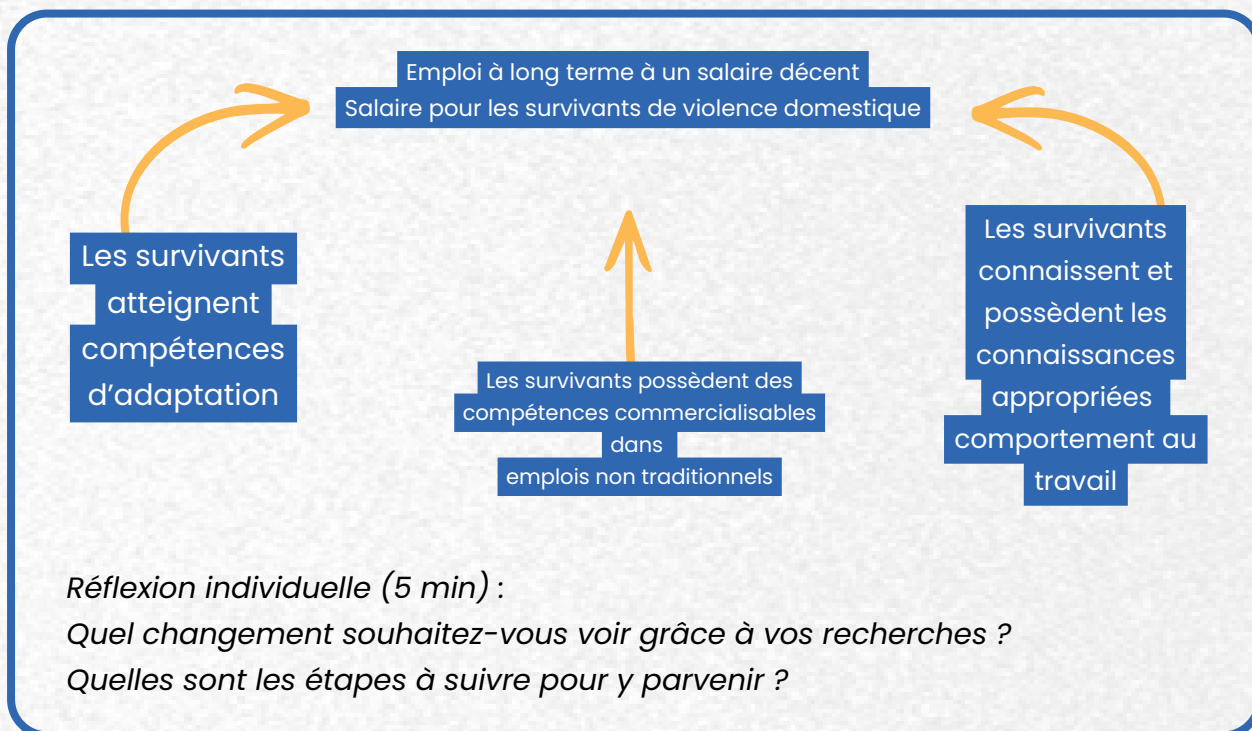
Dans le cadre de la démarche YPAR, il est souvent plus utile de procéder à rebours, en partant du changement que vous souhaitez observer :

- Quel changement souhaitons-nous au final ? (la vision/l'impact)
- De quoi aurions-nous besoin pour que cela se produise ? (résultats)
- Que devrions-nous faire pour obtenir ces résultats ? (actions)
- Que devons-nous comprendre en premier lieu ? (C'est de là que proviennent vos questions de recherche.)



Évaluation et prochaines étapes

Phase 1.



Phase 2.

30 min



Au sein des groupes nationaux, les participants définissent le changement ultime qu'ils souhaitent apporter grâce à leurs recherches. Ils procèdent à une analyse rétrospective pour comprendre les besoins nécessaires à la réalisation de ce changement, jusqu'à identifier les premières étapes concrètes, comme illustré par l'exemple de la phase 1.

Phase 3.

30 min



Les animateurs remettent à chaque groupe un modèle présentant les phases du YPAR. Les participants relieront les étapes de leur recherche aux phases du YPAR.

Évaluation et prochaines étapes

Étapes clés

Outil de session

ÉTAPES IMPORTANTES



20 min

Objectif

ancrer le plan de recherche
dans la réalité

développer les compétences en
gestion de projet

Matériels

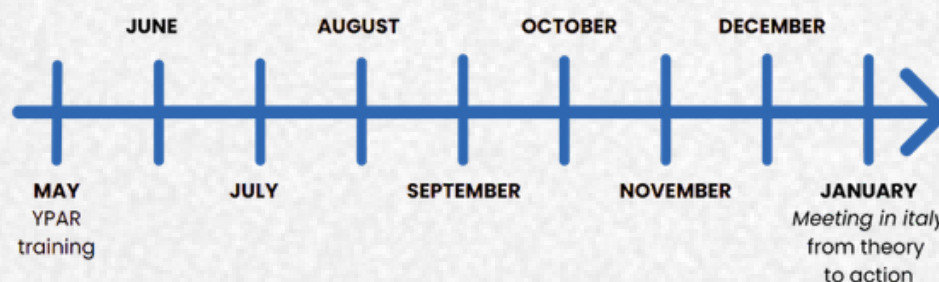
- Chronologie de la phase de recherche du YPARC

Phase 1.

20 min



Chaque groupe national reçoit un calendrier de la phase de recherche du YPARC (de maintenant jusqu'en janvier 2027 – ce calendrier est spécifique à ce projet, mais vous pouvez l'adapter à votre propre calendrier). Leur tâche consiste à intégrer leurs plans de recherche à ce calendrier, en définissant des étapes clés et en convenant des modalités d'évaluation continue (réunion à chaque étape, documentation écrite, échanges réguliers par messagerie instantanée, etc.).





Évaluation et prochaines étapes

Comment évaluer le succès de ma recherche ?

Outil de session

Une fois que les participants maîtrisent la conception de la recherche, la collecte et l'analyse des données, ils sont initiés au processus d'évaluation de la recherche-action participative des jeunes (RAPJ). L'évaluation en RAPJ ne porte généralement pas sur les résultats de la recherche, mais plutôt sur le processus lui-même.

L'évaluation se fait selon 3 axes :

Objectif 1 : Processus (« Avons-nous fait ce que nous avons prévu, et était-ce juste et sûr ? »)

Objectif 2 : Apprentissage (« Avons-nous progressé en tant que chercheurs et en tant que personnes ? »)

Objectif 3 : Impact (« Y a-t-il eu un changement pour notre communauté ? »)

Comment évaluer le succès de ma recherche ?



1 heure

Objectif

Comprendre POURQUOI l'évaluation est importante dans un projet de recherche YPAR — pour eux-mêmes, leur groupe et leur communauté

- Distinguer l'évaluation du processus, de l'apprentissage et de l'impact de la recherche

Commencez à réfléchir à ce à quoi pourrait ressembler le succès de votre propre parcours de recherche.

Matériels

- papiers
- petits post-it
- marqueurs et stylos
- 3 images pour l'activité d'ouverture à imprimer ou à présenter

Phase 1.

10 min

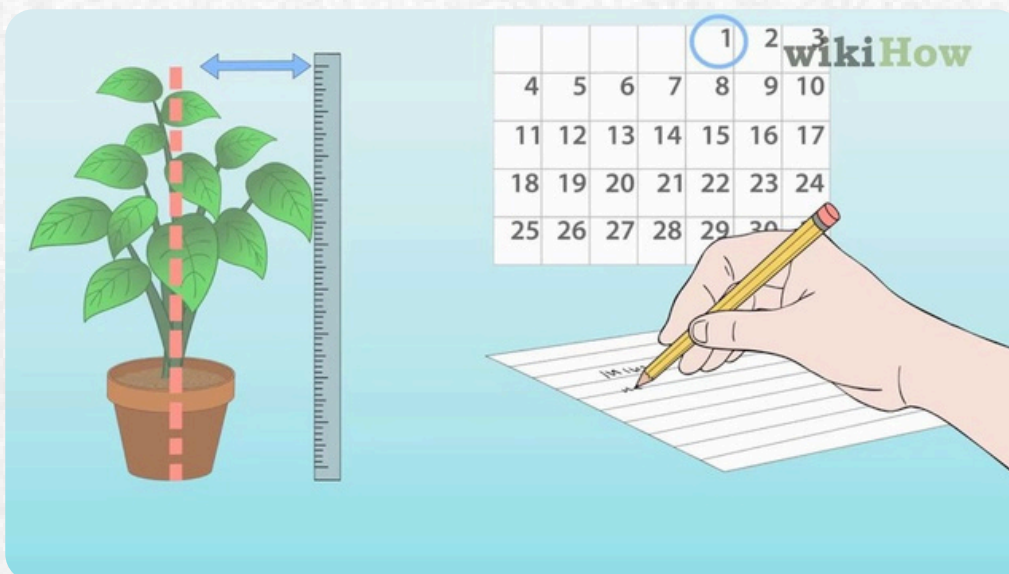


L'animateur affiche 3 images à l'écran (ou imprimées) :

- Un bulletin scolaire



- Un scientifique mesurant la croissance d'une plante





Phase 1.

Un groupe d'amis qui discutent après un événement



Demandez au groupe : « Quelle propositions correspond à une évaluation ? »
Faites un vote rapide, puis révélez : les trois le sont ! Profitez-en pour explorer la signification concrète de l'évaluation.

Proposez-leur une définition : « L'évaluation consiste à se demander honnêtement ce qui s'est passé, ce qui a fonctionné et ce que cela a signifié, afin de comprendre son propre travail et de le partager avec les autres. »

Question pour l'ensemble du groupe : « Avez-vous déjà évalué quelque chose de concret sans le nommer ainsi ? Un voyage que vous avez organisé, une fête, un projet scolaire ? » Proposez 2 ou 3 exemples. Familiarisez-les avec le concept.

Phase 2. Pourquoi l'évaluation est-elle importante dans le cadre de la recherche-action participative des jeunes (RAPJ) ?

15 min



L'animateur présente les « 3 perspectives de l'évaluation YPAR ».

Objectif 1 : Processus (« Avons-nous fait ce que nous avons prévu, et était-ce juste et sûr ? »),

Objective 2 : Apprentissage (« Avons-nous progressé en tant que chercheurs et en tant que personnes ? »),

Objectif 3 : Impact (« Y a-t-il eu un changement pour notre communauté ? »).

Illustrez chaque point de vue par un exemple concret.



TRÈS IMPORTANT : La plupart des recherches traditionnelles évaluent uniquement les résultats (« est-ce que ça a fonctionné ? »), mais la recherche-action participative des jeunes (RAPJ) pose également la question suivante : « Le processus était-il bon ? Avons-nous changé ? » C'est ce qui la rend participative et axée sur l'action.

Divisez-les en groupes nationaux, donnez-leur les grands post-it et ouvrez une discussion (5/8 min) :

« Pour chaque objectif, pensez à UNE question à laquelle vous aimeriez pouvoir répondre à la fin de vos recherches. Écrivez-la ou dessinez-la sur votre post-it. »

Une fois l'activité terminée, un temps est prévu pour que les participants puissent poser leurs questions. L'animateur récupère les post-it et les affiche au mur, regroupés par objectif.

Phase 3. À quoi ressemblerait le succès ?

20 min



Distribuez une feuille de travail (chaque feuille de travail comporte 3 colonnes, une pour chaque lentille).

Répartissez-les en groupes nationaux et donnez-leur 10 minutes pour travailler ensemble afin de répondre aux questions suivantes (en fournissant une brève description pour chaque objectif) : Imaginez que vos recherches soient terminées. Comment saurez-vous qu'elles ont été fructueuses ?

De quoi seriez-vous fier ?

(Proposez des exemples de réponses comme : nous avons réussi à interviewer au moins 10 personnes de ma communauté, nous nous sentons maintenant plus à l'aise pour nous exprimer, nous nous sommes sentis écoutés, nous nous sommes sentis en sécurité, notre conseil municipal a pris connaissance de nos conclusions...)



Évaluation et prochaines étapes

Phase 3.

Laissez-leur le temps de réfléchir. Une fois qu'ils auront terminé, offrez-leur un moment pour partager l'un de leurs indicateurs.

Mettez en évidence en quoi elles peuvent différer selon le contexte et la recherche, et comment c'est le contexte qui a déterminé le succès de votre recherche dans le cadre de la YPAR.

Phase 4. Débriefing

15 min



Rassemblez-les à nouveau et récapitulez les trois perspectives

L'évaluation n'est pas un moment final, mais plutôt une habitude de réflexion honnête tout au long du processus.

D'ici septembre, vous vous poserez ces questions au fur et à mesure →
Consultez le calendrier de recherche

Concluez par une réflexion personnelle :

Chaque participant complète UNE phrase sur un post-it (l'animateur lit les trois options à voix haute, les participants choisissent) :

« L'évaluation est importante pour ma recherche parce que... »

Une question à laquelle je souhaite que mes recherches puissent répondre est...

Ce que je comprends maintenant à propos de l'évaluation, et que je ne comprenais pas auparavant, c'est...

Les post-it sont affichés au mur ou lus à voix haute.

Évaluation et prochaines étapes

Identifier les compétences d'un chercheur YPAR

Outil de session

Les compétences acquises dans le cadre du projet YPARC seront formalisées par le certificat Youthpass. Cette session a pour objectif de comprendre les piliers fondamentaux de la construction d'une compétence et d'identifier les aptitudes, les connaissances et les attitudes nécessaires pour devenir un chercheur YPAR compétent.

Qu'est-ce qu'une compétence ?

Une compétence est la capacité d'appliquer des connaissances, des aptitudes et des comportements dans différentes situations ou contextes.

Une compétence se compose de trois piliers principaux : les connaissances (ce que nous savons), les aptitudes (la capacité de faire quelque chose) et l'attitude/le comportement (la façon dont nous l'appliquons et l'incarnons).

- Vous trouverez ci-dessous le résultat de la séance de remue-méninges des participants sur les éléments de compétence d'un chercheur YPAR.

